



PLAN DIRECTEUR D'AMÉNAGEMENT DURABLE DU CENTRE-VILLE DE SHERBROOKE

20 avril 2015 | 7951401

TABLE DES MATIÈRES

Introduction.....	1	Secteur A : Dufferin.....	24
1. LA VISION		Secteur B : Wellington Nord.....	26
1.1. Retour sur l'énoncé de vision.....	5	Secteur C : Wellington Sud.....	28
		Secteur D : Plateau Marquette.....	30
2. L'IDÉATION		Secteur E : Alexandre.....	32
2.1. Retour sur la démarche consultative.....	9	Secteur F : Galt / Belvédère.....	34
2.1.1 Le comité consultatif.....	9	Espaces ouverts et mobilité durable.....	36
2.1.2 La journée d'idéation.....	10		
		3.3 Statistiques globales.....	38
3. LE PLAN D' ACTIONS			
3.1 Vision du développement durable.....	15		
3.1.1 Axé sur la mobilité.....	16		
3.1.2 Optimisation et densification du cadre bâti.....	17		
3.1.3 Animation et convivialité des espaces ouverts.....	18		
3.2 Stratégie de mise en œuvre.....	19		
3.2.1 Stratégie pour la mobilité et les espaces ouverts.....	19		
3.2.2 Stratégie pour le cadre bâti à l'intérieur des secteurs.....	20		
3.2.3 Plan d'actions par secteur.....	20		
3.2.4 Suivi du plan directeur.....	21		

ANNEXE : JOURNÉE D'IDÉATION

INTRODUCTION

Le présent document constitue le Plan directeur d'aménagement durable du centre-ville de Sherbrooke.

Ce Plan directeur a été réalisé pour le compte de Commerce Sherbrooke en étroite collaboration avec les représentants de la Ville de Sherbrooke. Il s'agit du résultat de la dernière étape d'une réflexion amorcée il y a plusieurs années portant sur l'aménagement du centre-ville, son dynamisme, sa place dans l'agglomération de Sherbrooke, son accessibilité, etc.

Il est le fruit d'une large démarche participative, impliquant des organismes clés du milieu et des citoyens, qui a permis la mise en place d'une vision et d'un plan d'action qui serviront de guide pour l'aménagement du centre-ville pour les 20 prochaines années.

Ainsi, ce Plan directeur est orienté autour d'un énoncé de vision commune, des résultats de la démarche consultative et d'un plan d'actions pour chacune des unités de paysage du centre-ville de Sherbrooke.

1. LA VISION

« Misant sur son patrimoine exceptionnel et sa situation géographique unique, au confluent des réseaux vert et bleu, le centre-ville de Sherbrooke constitue un **milieu authentique, attractif et animé**, unifiant les lieux d'habitation et de travail, de commerce et d'échanges, de création et de culture, de loisirs et de divertissement, un **espace de vie interactif, accessible pour tous** et **axé vers la mobilité durable**. »

— Énoncé de vision commune du développement du centre-ville à partir des tables rondes

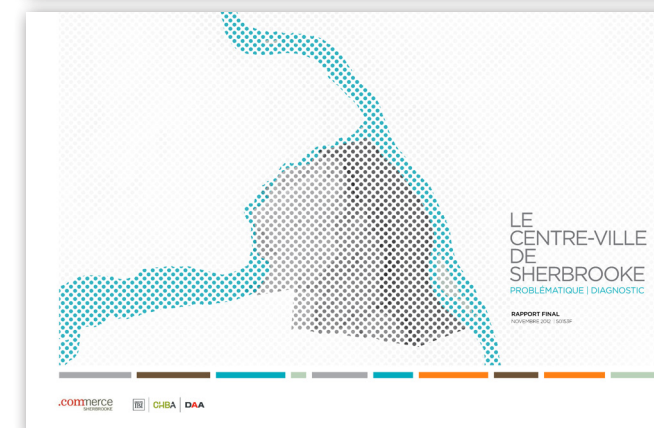
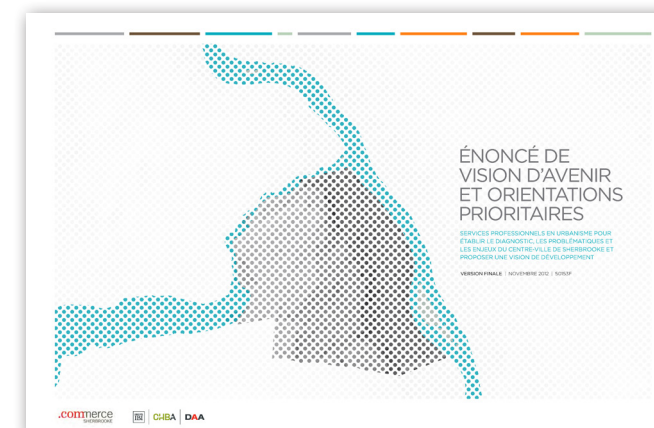
1.1 RETOUR SUR L'ÉNONCÉ DE VISION

Le développement du plan directeur d'aménagement durable du centre-ville de Sherbrooke a été conçu en tenant compte d'un ensemble de documents de planification qui orientent le développement urbain à Sherbrooke.

Parmi ceux-ci, notons le Schéma d'aménagement et de développement révisé, le plan de mobilité durable 2012-2021, le diagnostic territorial du centre-ville de Sherbrooke (2013) et l'énoncé de vision d'avenir et orientation prioritaires pour le centre-ville (2013).

Ces différents ouvrages ont permis d'établir des orientations, des objectifs, ainsi qu'un énoncé de vision. De ceux-ci se dégage un large consensus au sein de la communauté sherbrookoise par la prise en compte des différentes parties prenantes et grâce à la mise en place de plusieurs tables de concertations représentant différents intérêts et milieux socio-économiques.

Documents récents de planification



Orientations et objectifs

Les orientations et les objectifs suivants constituent la pierre angulaire sur laquelle se pose le plan d'action :

ORIENTATION 1 L'ÉMERGENCE D'UNE IDENTITÉ FORTE, UNIQUE ET DISTINCTIVE

Sous-orientation 1.1 : La mise en place d'une signature claire, visible et de renom

OBJECTIFS

- La structuration des portes d'entrée au centre-ville
- La mise en place d'un mobilier urbain identitaire
- La valorisation du patrimoine bâti
- L'animation du centre-ville

Sous-orientation 1.2 : La valorisation des réseaux verts et bleus en tant qu'éléments majeurs de l'identité du centre-ville

OBJECTIFS

- L'amélioration de l'aménagement et de l'accessibilité au territoire riverain
- La préservation et la mise en valeur des caractéristiques écologiques des cours d'eau et des berges
- Le développement d'activités récréotouristiques au fil des réseaux verts et bleus

ORIENTATION 2 LE DÉPLOIEMENT DE MILIEUX DE VIE ET D'EMPLOIS ATTRACTIFS ET RECHERCHÉS, DANS LE RESPECT DES UNITÉS DE PAYSAGE

Sous-orientation 2.1 : La consolidation et la requalification du centre-ville en tant que milieu de vie

OBJECTIFS

- L'optimisation de l'occupation du territoire à des fins résidentielles
- La diversification de la population et l'identification de clientèles cibles
- Le développement du centre-ville dans le respect des unités de paysages

Sous-orientation 2.2 : Le rayonnement du pôle économique « Centre-ville », en complémentarité avec les autres pôles Sherbrookoïses

OBJECTIFS

- L'arrimage des missions des divers organismes œuvrant en matière de développement économique et l'identification de créneaux
- L'optimisation de l'occupation du territoire à des fins d'emplois
- Le renforcement de la présence institutionnelle et de la fonction bureaux
- L'amélioration des liens avec les autres pôles économiques
- La consolidation de la fonction commerciale

ORIENTATION 3 LE RENFORCEMENT DU CADRE PHYSIQUE ET BÂTI

Sous-orientation 3.1 : Le déploiement d'un cadre bâti diversifié et durable, en harmonie avec le milieu

OBJECTIFS

- L'amélioration du cadre bâti existant
- L'intégration harmonieuse des insertions au cadre bâti
- Le maillage des différentes fonctions urbaines
- Centre-ville vivant 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, durant les 4 saisons

Sous-orientation 3.2 : La bonification de l'environnement physique du centre-ville

OBJECTIFS

- Le verdissement et l'accroissement du couvert végétal du centre-ville
- La réduction de la place consacrée à l'automobile
- La convivialité et la sécurité du domaine public
- Le déploiement de réseaux favorisant l'écomobilité

2. L'IDÉATION

2.1 RETOUR SUR LA DÉMARCHE CONSULTATIVE

2.1.1 LE COMITÉ CONSULTATIF

Le comité consultatif a été formé dans le but d'encadrer la démarche de réalisation du Plan directeur d'aménagement durable du centre-ville afin d'assurer sa fidélité aux réalités et aux attentes du milieu. Il est composé de représentants du centre-ville (commerçants, institutions, organismes et élus).

MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF :

- **Jean-Pierre Bertrand** : Président du comité;
- **Serge Paquin** : Élu du district électoral;
- **Louisda Brochu** : Président de Commerce Sherbrooke et élu;
- **Gilles Marcoux** : Directeur général de Commerce Sherbrooke;
- **Jérémy Dépault** : Chargé de projet à l'urbanisme de Commerce Sherbrooke;
- **René Allaire** : Ville de Sherbrooke, direction générale adjointe, Gestion du territoire;
- **Danielle Gilbert** : Ville de Sherbrooke, Service de planification du territoire;
- **Jean-François Ouellet** : Destination Sherbrooke, direction secteur innovation et développement;
- **Chloé Legris** : Direction développement des affaires et technologies propres, Sherbrooke Innopôle
- **Huguette Dallaire** : Direction générale, société de transports de Sherbrooke
- **Marie Boivin** : CSSS-IUGS
- **Jacques côté** : Direction générale, Coopérative d'habitation des cantons de l'est
- **Carole Larose** : Directrice adjointe des services techniques, CHUS
- **Marie-Claude Bibeau** : Direction générale, musée des sciences de la nature
- **Anik Beaudoin** : Copropriétaire du Restaurant Auguste
- **Daniel Quirion** : citoyen
- **Onil Proulx** : Groupe GCRH
- **Philip Bastarache** : Citoyen

À toutes les étapes de réalisation du Plan directeur d'aménagement durable du centre-ville de Sherbrooke, l'avancement des travaux a été présenté au comité consultatif. Ce dernier a pu ainsi faire part de ses commentaires et interrogation par rapport au Plan directeur, ce qui a permis d'assurer une adéquation entre le Plan et les attentes du milieu. De plus, les membres du comité ont aussi proposé des ajouts et modifications visant à faciliter la mise en œuvre des actions proposées.

2.1.2 LA JOURNÉE D'IDÉATION

Commerce Sherbrooke a organisé une journée de consultation et d'idéation sur le thème de « dessine-moi ton centre-ville ». Cette journée d'idéation s'est tenue le 31 mai 2014 dans les locaux de la Cathédrale de Sherbrooke. Elle visait à intégrer les préoccupations des citoyens à l'élaboration du plan directeur d'aménagement.



Les objectifs des activités de participation citoyenne étaient :

- Faire de ce plan directeur d'aménagement durable du centre-ville une démarche participative à laquelle les citoyens sont conviés
- Développer une identité propre au centre-ville
- Favoriser l'acceptabilité sociale des actions du plan directeur d'aménagement durable
- Développer un sentiment d'appartenance au centre-ville chez les Sherbrookoïses
- Mettre l'accent sur la participation des citoyens et parties prenantes

Les étapes du processus d'idéation de la journée ont été fixées comme suit :

Étape 1 : les valeurs

Afin de lancer une première réflexion sur le centre-ville, chaque participant a dû déterminer deux éléments, propres au centre-ville de Sherbrooke, qui leur apparaissaient authentiques. L'authenticité est un des éléments mis de l'avant dans l'énoncé de vision commune du développement du centre-ville. Il s'agissait d'amorcer la journée avec une première réflexion sur la ville et de créer une base de référence pour les exercices à venir.

Étape 2 : les parcours

Après avoir présenté les objectifs de la journée d'idéation, l'énoncé de vision pour le centre-ville et un exercice sur le thème de l'authenticité, les participants ont été regroupés en une dizaine de groupes qui ont parcouru cinq circuits différents.

Les groupes étaient accompagnés de membres du comité consultatif du projet et d'un professionnel du Groupe BC2/Régis Côté. Chacun des circuits parcourait une ou plusieurs unités de paysage du centre-ville, et a été conçu avec un certain nombre d'arrêts pour permettre l'observation de la ville du point de vue du piéton.

Des objectifs d'aménagement, tirés des documents de planifications existants, ont été associés à chacun des arrêts afin d'alimenter les discussions avec les participants. De plus, chacun des participants s'est vu attribuer une expertise (place des jeunes, transport, patrimoine, etc.) pour laquelle il devrait porter une attention particulière lors de la marche.

Étape 3 : le mur des rêves

Le mur des rêves est un espace qui était à la disposition des participants tout au long de la journée d'idéation. À tout moment, un participant pouvait inscrire sur le mur ses idées, pensées et critiques sous forme de dessin ou de texte. Il s'agissait de donner un espace d'expression permanent pour recueillir les idées qui seraient exprimées à l'extérieur des activités associées aux autres étapes de la consultation.

Étape 4 : les expertises

Au retour des parcours, les participants ont été regroupés selon l'expertise qu'ils avaient choisie. De cette façon, les participants ont pu mettre en commun les éléments propres à leur parcours. Ce faisant, les discussions ont pu porter sur l'ensemble du centre-ville et non seulement sur un parcours en particulier. Les participants étaient invités à noter sur papier les problèmes soulevés, mais aussi les pistes de solution à explorer et à mettre en place. Ces solutions, notées sur de grandes feuilles, ont été affichées dans la salle pour que tous puissent les consulter tout au long de la journée.

Étape 5 : les photos commentées

Les photos prises par les participants et les organisateurs lors de la réalisation des parcours ont été imprimées et exposées sur une table. Les participants pouvaient les commenter avec des autocollants afin d'exprimer leurs opinions sur la situation illustrée par la photo et aussi proposer des solutions ou des améliorations à ce qui était montré. De cette façon, il fut possible pour les participants d'avoir un aperçu visuel des différents parcours, même ceux qu'ils n'avaient pas marchés.

Étape 6 : le plan des idées

Les participants ont reformé les groupes avec lesquels ils ont suivi les parcours. À cette étape de la journée, les participants ont eu l'occasion de discuter des problématiques du centre-ville avec un grand nombre d'intervenants et de participants. Il s'agissait maintenant de mettre sur papier les solutions qui, selon eux, seraient les meilleures pour revitaliser le secteur du centre-ville qu'ils avaient visité. Sur des plans du centre-ville, les participants ont indiqué deux éléments positifs et négatifs relevés sur leur parcours. Avec l'aide de leur accompagnateur, les participants ont aussi identifié des idées et des pistes d'amélioration pour leur parcours.

Étape 7 : les propositions

Afin de faire ressortir des propositions concrètes, les différentes tables ont été divisées en deux équipes distinctes pour approfondir une solution globale pour leur parcours à partir des idées relevées à l'étape précédente. Ces solutions ont par la suite été présentées à l'ensemble du groupe et apposées sur les plans des parcours accrochés au mur. Des points de couleurs autocollants ont été distribués à tous les participants qui ont pu voter pour les solutions qu'ils trouvaient les meilleures.

Étape 8 : les valeurs

La journée d'idéation s'est terminée par un retour sur le premier exercice qui tentait de définir et d'identifier ce qui faisait du centre-ville de Sherbrooke un lieu authentique. À la question « qu'est-ce qui est authentique au centre-ville? », les participants ont répondu à la criée, et toutes les réponses ont été notées sur une grande banderole. Les participants ont ainsi pu constater l'évolution de leur perception de l'authenticité à la suite de la journée d'idéation et des réflexions et discussions qu'elle a engendrées.

Les résultats de la journée d'idéation

Dans la continuité de l'énoncé de vision, les citoyens se sont exprimés au cours des activités de la journée sur deux aspects de l'aménagement durable de leur centre-ville :

→ Les valeurs d'authenticité sur lesquelles ils veulent que le plan directeur prenne appui

→ Les actions qu'ils considèrent comme durables.

LES VALEURS D'AUTHEENTICITÉ

À la question « que considèrent-ils comme l'aspect authentique de leur centre-ville ? », il appert que le thème le plus important qui interpelle les citoyens est la **nature**. Elle inclut une douzaine de déclinaisons de cet aspect environnemental sous les formes de la végétation, de l'eau et de l'air. En deuxième lieu vient le thème du **patrimoine bâti**, ensuite les valeurs **sociales** et enfin la **culture** (voir les valeurs d'authenticité collectives). Cette première expression de l'authenticité, « ce qui est unique à nous », semble davantage représenter les valeurs et les attentes personnelles, exprimées collectivement.

À la fin de la journée, les valeurs attribuées à l'authenticité du centre-ville reflètent davantage des valeurs communes. La **nature**, le **patrimoine culturel**, les **aspects sociaux et identitaires** ressortent davantage et nous y trouvons des caractéristiques d'authenticité reliées aux **rivières** et au **lac**, ainsi qu'à la **culture pop**.

LES ACTIONS DURABLES

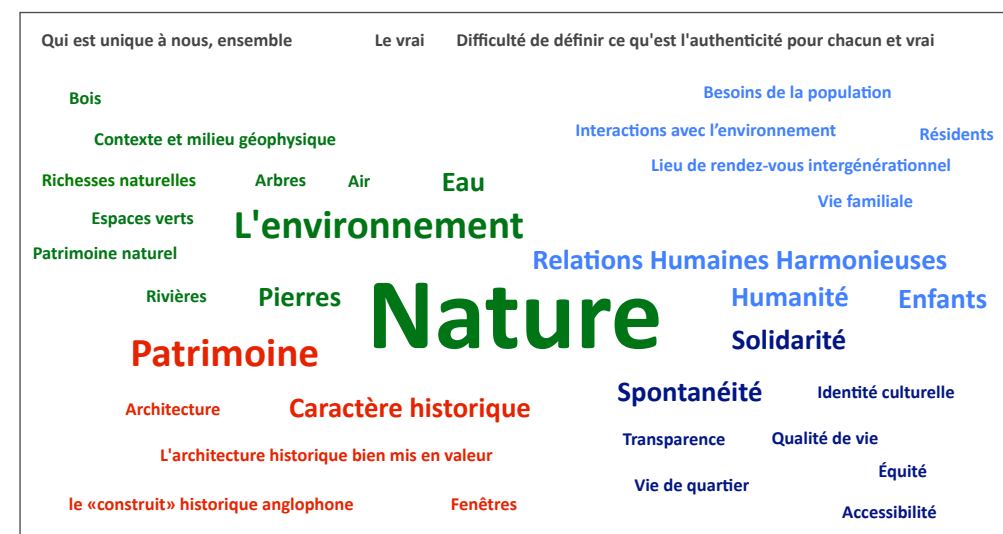
Les citoyens ont été appelés à identifier six actions durables (parmi celles des autres) représentant leurs coups de coeur. Les grands thèmes du **milieu sain et riche d'expériences** et de l'**animation urbaine** sont les plus prisés, suivis de ceux des **espaces verts**, de la **connectivité**, de la **convivialité et sécurité**. De prime abord, nous aurions dû nous attendre à ce que le premier réflexe des citoyens soit de regarder les actions dans l'ordre des préoccupations individuelles qui a trait d'abord, au confort (abri, salubrité, nuisances...) et à la sécurité, pour ensuite penser à l'appartenance, l'identité, l'esthétique et le patrimoine. Il faut comprendre que si nous demandons à des citoyens de se prononcer sur l'amélioration de leur milieu de vie commun, ils auront tendance à se substituer à la « ville » qui, pour eux, est le porteur des aspects de socialisation, d'identité et d'animation urbaine.

C'est donc pour cette raison que la plupart des actions du « top 20 » des coups de coeur sont reliées aux espaces ouverts, à leur verdissement, leur propreté et l'animation urbaine et culturelle qui représentent pour les citoyens, l'image de la ville. Certaines actions, surtout en regard de rétablir une connectivité entre les secteurs, méritent d'être intégrées au futur plan (voir le plan des citoyens et la compatibilité avec l'un des schémas conceptuels de l'énoncé de vision).

Enfin, il faut noter la qualité pragmatique des citoyens qui proposent des actions immédiates, sans grands coûts, qui pourraient être mis en branle sans attendre le plan directeur durable. À titre d'exemple, les citoyens proposent d'installer des babillards d'idées publiques, de déployer un cinéma en plein air gratuit et familial, de planter des légumes dans les bacs vides de la rue Wellington, de prioriser les piétons et les transports actifs et collectifs aux feux de circulation, etc.

Cette journée d'idéation avait pour but, entre autres, de développer une identité propre et une appartenance au centre-ville. Les résultats de la journée démontrent très bien, par la sagesse et la pertinence des actions proposées par les citoyens, que l'énoncé de vision demeure pertinent, qu'il correspond entièrement aux attentes et qu'il doit être le fondement sur lequel le plan directeur d'aménagement durable doit s'appuyer si nous voulons obtenir l'acceptabilité souhaitée.

Valeurs d'authenticité collectives



Valeurs d'authenticité communes



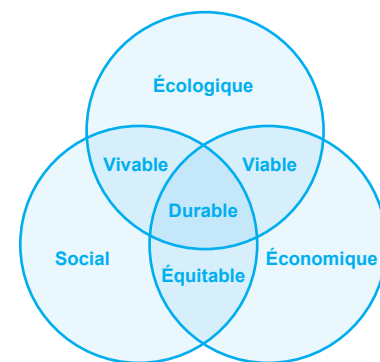
3. LE PLAN D'ACTION

3.1 VISION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

La définition du développement durable la plus répandue provient du rapport de la Commission mondiale sur l'environnement au sein du rapport « Notre avenir à tous » (rapport Bruntland), publié en 1987, énoncée comme suit :

« Le développement durable est un développement qui répond aux besoins des générations présentes, sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. »

Cette définition est habituellement illustrée par le schéma suivant :



Cette illustration porte à croire que les trois sphères du développement durable ont un poids égal, ce qui pose d'importants défis dans un contexte de développement ou de redéveloppement urbain. Il devient en effet difficile de se doter d'objectifs clairs et de prioriser les actions à prendre dans chacune des sphères. Ainsi, l'interprétation de madame Corinne Gendron, professeur à l'UQAM et titulaire de la chaire en responsabilité sociale et développement durable, apparaît plus adaptée aux défis auxquels font face les villes. Cette définition propose la priorisation suivante des trois piliers du développement durable :

Le développement social est l'objectif du développement durable.

Le développement durable vise à l'amélioration des conditions de vie pour tous les êtres humains, aujourd'hui et pour les générations futures.

La condition est la préservation de la capacité des écosystèmes à maintenir la vie.

Comme l'environnement est le lieu dans lequel évolue l'être humain, il faut s'assurer de le protéger, et ce, en limitant l'utilisation des ressources et l'émission de contaminants afin de protéger les écosystèmes qui nous rendent des biens et services essentiels. Sans le respect de cette condition, la vie disparaît et l'être humain avec elle.

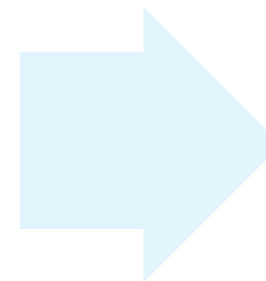
L'efficacité économique est le moyen.

En matière de développement durable, l'efficacité économique doit prendre en compte l'ensemble des coûts assumés par la société. Pour y parvenir, il faut s'éloigner du modèle actuel basé sur l'illusion de la croissance infinie et se dire qu'il est possible de faire mieux avec moins.

Dans le contexte spécifique du développement urbain, cette priorisation peut se lire comme suit :

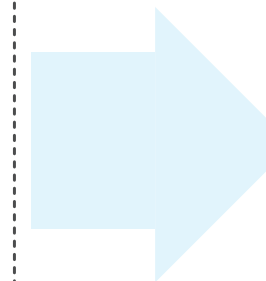
Espace social
Ou l'objectif du développement durable :

- Un milieu qui donne à tous ses usagers le droit à un espace de vie de qualité et durable;
- Un milieu qui favorise l'inclusion, l'appartenance et l'appropriation par tous ses usagers;
- Un milieu qui favorise la socialisation, la participation et les échanges entre tous ses usagers;
- Un milieu qui favorise l'émergence et le rayonnement d'une identité culturelle forte et authentique;
- Un milieu qui encourage les pratiques innovantes pour l'atteinte de ses objectifs de développement social.



Espace environnemental
Ou la condition du développement durable :

- Un milieu orienté vers la mobilité active et durable;
- Un milieu qui offre un cadre bâti de qualité, durable, à l'échelle humaine et multifonctionnel;
- Un milieu qui offre des espaces publics conviviaux, naturellement animés, multifonctionnels et sécuritaires;
- Un milieu qui gère de manière responsable ses matières résiduelles et sa consommation de ressources;
- Un milieu qui préserve de manière durable ses espaces naturels et limite ses impacts sur l'environnement;
- Un milieu qui encourage les pratiques innovantes pour l'atteinte de ses objectifs de développement environnemental.



Espace économique
Ou le moyen du développement durable :

- Un milieu qui assure sa compétitivité en misant sur une économie axée sur l'innovation et s'appuyant sur l'application du concept de ville intelligente;
- Un milieu qui favorise la mixité et la diversité des usages;
- Un milieu qui rend possible et valorise l'économie de proximité;
- Un milieu qui permet la réalisation de projets de toute envergure;
- Un milieu qui encourage les pratiques innovantes pour l'atteinte de ses objectifs de développement économique.

Par sa nature et les outils dont elle dispose, une ville peut avoir des impacts importants sur l'espace environnemental qui comprend l'ensemble des éléments qui nous entourent, qu'ils soient naturels ou anthropiques.

Ainsi, ce sont sur ces aspects que doit se concentrer le plan directeur d'aménagement durable du centre-ville de Sherbrooke, et ce plus particulièrement sur les éléments touchant à la mobilité, au cadre bâti et aux espaces ouverts.

3.1.1 AXÉ SUR LA MOBILITÉ

Espace environnemental Ou la condition du développement durable

> La mobilité

- Le cadre bâti
- Les espaces ouverts

- Confirmer l'axe de la rue King comme corridor principal du transport en commun et du covoiturage.
- Utiliser et privilégier les corridors latéraux formés par les rues Frontenac et Galt pour l'accès aux aires de stationnement.
- Gérer de manière « intelligente » tous les stationnements de types publics, sur rues, institutionnels ou commerciaux.
- Augmenter la connectivité pour les mobilités actives entre les plateaux et la rue Wellington et entre cette dernière et les berges.
- Structurer les carrefours et intersections en faveur de la mobilité active et prioriser les transports collectifs par l'implantation de mesures préférentielles.
- Favoriser le partage de la chaussée à l'intérieur des unités de paysage et les voies cyclables en site propre pour les axes principaux (King, Belvédère, Galt et Frontenac).

Selon les valeurs :

- Marchabilité
- Connectivité
- Santé
- Sécurité
- Accessibilité financière et universelle



3.1.3 ANIMATION ET CONVIVIALITÉ DES ESPACES OUVERTS

Espace environnemental Ou la condition du développement durable

- La mobilité
- Le cadre bâti

> Les espaces ouverts

- Marquer les carrefours d'entrée aux unités de paysage afin de mettre en valeur leur identité.
- Valoriser le paysage urbain et les percées visuelles.
- Structurer les entrées du centre-ville.
- Exprimer le sens de l'entrée, du passage et de l'arrivée dans la ville et dans ses places et parcs.

Les espaces publics :

- Créer de nouveaux espaces publics.
- Relier les places, parcs et espaces naturels et de socialisation par les réseaux verts et bleus.
- Dynamiser ces places, parcs et réseaux par l'animation.
- Préserver les caractéristiques écologiques des cours d'eau et des berges.
- Réduire les îlots de chaleur des aires de stationnement.
- Privilégier l'interprétation ludique, éducative et récréotouristique des espaces naturels et patrimoniaux.
- Favoriser les initiatives d'agriculture urbaine et de destination gourmandes dans le secteur Grandes-Fourches Sud

Selon les valeurs :

- Authenticité
- Identité et appartenance
- Patrimoine architectural et urbain
- Mémoire des lieux
- Aspect ludique



3.2 STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE

La vision de la Ville de Sherbrooke pour son centre-ville vise à constituer un « milieu authentique, attractif et animé, unifiant les lieux d'habitation et de travail, de commerce et d'échange, de création et de culture, de loisirs et de divertissement, un espace de vie interactif, accessible pour tous et axé vers la mobilité durable ».

Il importe de redonner au centre-ville sa place de centre de l'agglomération sherbrookoise.

Afin de réaliser cette vision, la stratégie de mise en œuvre pour le Plan directeur d'aménagement durable du centre-ville de Sherbrooke repose sur deux éléments principaux :

- L'amélioration des espaces ouverts à l'intérieur desquels se produit la mobilité durable;
- L'amélioration du cadre bâti à l'intérieur de chacune des unités de paysage.

Pour chacun de ces deux éléments, des principes directeurs sont énoncés. Ces derniers doivent guider les actions à mettre en place pour rejoindre la vision du centre-ville. Plus spécifiquement, un plan d'actions à court terme est proposé pour chacune des unités de paysage.

3.2.1 STRATÉGIE POUR LA MOBILITÉ ET LES ESPACES OUVERTS

La stratégie de mise en œuvre pour les espaces ouverts et la mobilité repose sur trois éléments :

- Les entrées du centre-ville et les entrées des unités de voisinage du centre-ville;
- Les espaces publics;
- La connectivité (les interrelations).

Principes directeurs pour les entrées de ville

L'aménagement des entrées du centre-ville et de chacune des unités de voisinage est important afin de marquer l'arrivée dans le quartier central, d'affirmer l'identité particulière du lieu et pour faciliter la lecture de la ville par ses usagers (résidants, travailleurs, touristes, etc.). Les interventions d'aménagement, servant à marquer dans l'espace les seuils du centre-ville, sont essentielles afin de marquer dans l'imaginaire urbaine des citoyens et des visiteurs l'identité collective du centre-ville. Il importe donc de :

- Marquer les carrefours d'entrée aux unités de paysage afin de mettre en valeur leur identité;
- Valoriser le paysage urbain et les percées visuelles propres à chacune des unités de paysage;
- Structurer les entrées du centre-ville;
- Exprimer le sens de l'entrée, du passage et de l'arrivée dans la ville et dans ses places et parcs.

Principes directeurs pour les espaces publics

Les espaces publics jouent un rôle de premier plan dans la structure d'une ville et d'un quartier. Ces derniers permettent de mettre de l'avant les caractéristiques naturelles du site, en plus de participer à l'amélioration de la qualité de vie des résidants. Aussi, ces espaces sont des lieux essentiels de socialisation et d'animation publique mettant en valeur l'aspect ludique de la ville. Les principes directeurs à mettre en application pour les espaces publics doivent viser à :

- Créer de nouveaux espaces publics à l'intérieur des différentes unités de voisinage;
- Relier les places, les parcs et les espaces naturels;
- Dynamiser ces places, parcs et réseaux par l'animation et pour supporter la socialisation par les réseaux verts et bleus;
- Préserver les caractéristiques écologiques des cours d'eau et des berges;
- Réduire les îlots de chaleur des aires de stationnement;
- Privilégier l'interprétation ludique, éducative et récréotouristique des espaces naturels et patrimoniaux.

Principes directeurs pour la connectivité

La connectivité du centre-ville avec l'ensemble de l'agglomération et entre les unités de voisinage est nécessaire pour augmenter l'attrait du quartier. Il doit être possible d'accéder facilement au centre-ville et il doit être aisé, agréable et sécuritaire de s'y déplacer.

Les espaces ouverts jouent un rôle de premier plan dans l'établissement d'une connectivité accrue pour le centre-ville. L'aménagement de ces espaces doit favoriser l'adoption des modes de transport durables, motorisés et surtout favoriser la « marchabilité » au travers du quartier. Conséquemment il importe de mettre en application les principes suivants :

- Confirmer l'axe de la rue King comme corridor principal du transport collectif et de covoiturage;
- Augmenter la connectivité pour la mobilité active entre les plateaux et la rue Wellington et entre la rue Wellington et les berges;
- Structurer les carrefours et les intersections en faveur de la mobilité active et avantager les transports collectifs par l'implantation de mesures préférentielles;
- Favoriser le partage de la chaussée à l'intérieur des unités de paysage et des voies cyclables protégées pour les axes principaux (King, Belvédère, Galt et Frontenac).

3.2.2 STRATÉGIE POUR LE CADRE BÂTI À L'INTÉRIEUR DES SECTEURS

Principes directeurs pour le cadre bâti

La stratégie déployée pour le cadre bâti est un élément important de la stratégie globale, puisqu'il s'agit d'un levier de premier choix, en augmentant la densité, la diversité sociale et la mixité fonctionnelle, pour assurer une présence de résidants et de travailleurs au centre-ville. Les grands principes directeurs suivants devraient être suivis pour encadrer le bâti :

- Concentrer les édifices à bureaux au centre-ville, surtout relié à l'innovation, à la créativité, aux services publics, de formation, de santé publique et communautaire;

- Faire de la fonction commerciale une expérience d'achat;
- Amener au centre-ville des fonctions de production, tels les ateliers d'artistes, d'artisans et de designers.
- Construire au moins 5 % de tous les nouveaux logements au centre-ville, principalement dans les secteurs du plateau Marquette et autour de la rue Wellington;
- Attirer autant de résidants que de travailleurs au centre-ville, sans nuire aux projets à court terme;
- Limiter la dispersion des fonctions urbaines sur le territoire de la Ville en assurant la multifonctionnalité.

3.2.3 PLAN D' ACTIONS PAR SECTEUR

Les secteurs sont des ensembles urbains homogènes qui se définissent par leurs caractéristiques géomorphologiques, un parcellaire, un mode de desserte interne et par une distribution volumétrique qui leur sont propres. Souvent, le terme « unité de paysage » est utilisé pour les désigner. Le territoire du centre-ville de Sherbrooke a été subdivisé en six unités qui regroupent les principaux éléments du cadre bâti et une zone périphérique caractérisée par son aspect linéaire et limitrophe aux réseaux bleus (lac des Nations, rivières Magog et Saint-François) où longent les infrastructures ferroviaires. C'est la « ceinture verte du centre-ville ». De plus, la rue King a été désignée comme « axe central » afin de bien tenir compte, dans les actions et les stratégies, de la polarité d'attraction d'un centre-ville.

Chacun de ces secteurs est ensuite subdivisé en « unités de paysage » qui constituent un regroupement de rues, parcelles ou bâtiments qui forment un ensemble cohérent et homogène, tel que perçu à l'échelle humaine et visuelle.

Actions générales pour les secteurs

Parallèlement à une série d'interventions ponctuelles et transversales (au travers diverses unités de paysage), la Ville de Sherbrooke doit adopter et mettre en place certains outils de mise en œuvre qui permettront d'assurer une cohérence des diverses interventions sur le cadre bâti. Certains de ces outils sont essentiels pour agir comme bras de levier à des opérations de remembrement de terrains et pour inciter la réalisation de projets de construction. Les principales actions sont les suivantes :

- Réalisation d'un inventaire détaillé du cadre bâti, des aires de stationnement et des espaces vacants;
- Élaboration d'un guide architectural pour chacun des secteurs;

- Mise en place d'un PPU avec un programme d'acquisition;
- Favoriser l'utilisation des terrains et bâtiments acquis par la Ville pour des ententes de développement avec des constructeurs pour la réalisation de projets de construction à court terme;
- Révision des outils d'urbanisme :
 - PPCMOI;
 - Usages conditionnels.
- Adoption et mise à jour de divers programmes de subventions visant :
 - La rénovation du parc de logement locatif;
 - L'accès à la propriété;
 - La consolidation de l'offre de logements coopératifs;

Gestion du stationnement

Outre la mise en place d'actions générales pour les secteurs, les acteurs du milieu doivent se mobiliser pour la mise en place d'une nouvelle attitude et d'une nouvelle manière de gérer le stationnement au centre-ville de Sherbrooke. L'analyse de diverses études portant sur les « success story » d'opération de revitalisation de « centre-ville » démontre toute l'importance de la gestion du stationnement.

Le succès de la réalisation du plan directeur et de son caractère durable en dépend.

L'actuelle déstructuration du centre-ville et la rareté de l'habitation au centre-ville s'expliquent, entre autres, par la multiplication des surfaces de stationnement au sol depuis plus de quarante ans.

Le plan d'actions ne vise pas la réduction de l'offre actuelle du parc de stationnement. Toutefois, la mise en commun de ces aires de stationnement et la densification de la construction au centre-ville doivent se faire en limitant l'ajout de cases de stationnement au profit de la mobilité durable.

Principes directeurs pour la gestion du stationnement

Les principales actions sont les suivantes :

- Mise en place d'une politique de gestion du stationnement;
- Mise en place d'un affichage dynamique aux diverses entrées du centre-ville, en temps réel, des places disponibles avec indication des aires de stationnement disponibles avec échelle de prix variables en fonction de la disponibilité et en fonction de la localisation,

paiement via le cellulaire et internet, abonnement par internet, etc.;

- Utiliser et privilégier les corridors latéraux formés par les rues Frontenac et Galt pour l'accès aux aires de stationnement;
- Étudier l'opportunité d'instaurer un service de navette entre les aires de stationnement une fois que le besoin sera senti;
- Réviser le normatif de manière à :
 - Ne plus prescrire un nombre minimal de cases de stationnement à fournir;
 - Obliger, dans les projets de certaines tailles, la fourniture de véhicules en auto-partage;
 - Obliger la fourniture de bornes de recharge électrique;
 - Obliger l'aménagement d'installations intérieures pour le stationnement pour vélos;
 - Contrôler et permettre l'aménagement de cases de stationnement extérieures, seulement dans le cas de certains besoins spécifiques, publics ou communautaires. Ces aires de stationnement devront être végétalisées et perméables et pourraient avoir un caractère temporaire, saisonnier ou événementiel;
 - Obliger la plantation d'arbres des aires de stationnement extérieures existantes pour obtenir une couverture de la « canopé » (voûte) sur au moins 50 % des surfaces minéralisées;
 - Inciter les promoteurs à afficher un prix séparé lors de l'acquisition d'une unité d'habitation.

La politique de gestion des espaces de stationnement

Considérant l'impact qu'a le stationnement dans l'accessibilité et la vitalité du centre-ville et la complexité découlant de sa gestion, il est recommandé à la Ville de Sherbrooke de se doter d'une politique de gestion des espaces de stationnement pour le centre-ville. La mise en place d'une politique permettra de faciliter l'intégration des principes directeurs de gestion du stationnement dans la réglementation municipale et de conscientiser le milieu à l'importance pour le centre-ville de gérer de manière intelligente son parc de stationnement.

3.2.4 SUIVI DU PLAN DIRECTEUR

Afin d'assurer la pérennité du plan directeur d'aménagement durable, il est recommandé à la Ville de Sherbrooke

de se doter d'une structure permettant de suivre l'avancement à travers le temps des actions proposées dans le plan directeur. Pour ce faire, il est recommandé à la Ville de désigner un porteur de dossier et de former un comité de suivi constitué d'acteurs du milieu.

Le porteur de dossier aura pour mandat d'élaborer une procédure de suivi, de réaliser un rapport faisant état de l'avancement du plan d'action et de l'atteinte des objectifs de développement et de proposer les modifications visant à garder le plan directeur à jour. Le comité de suivi aura pour mandat de veiller à l'avancement du plan et de préserver son essence à travers le temps.

LES INDICATEURS D'AVANCEMENT

Les indicateurs doivent permettre de mesurer l'avancement et la performance des actions prises par la Ville dans l'espace environnemental, particulièrement pour les aspects touchant à la mobilité, au cadre bâti et aux espaces ouverts. Les indicateurs choisis doivent permettre un suivi mesurable et uniforme pour chacune des interventions et des unités de paysage.

EXEMPLES D'INDICATEURS POUR LA MOBILITÉ :

- Avancement du plan d'actions :
 - Mise en place des mesures préférentielles pour le transport collectif (nombre de kilomètres de voies réservées, fréquence des passages, préemption, etc.);
 - Aménagements pour piétons (largeurs des trottoirs, sécurisation des passages, mise en place de nouveaux liens, etc.);
 - Aménagements pour cyclistes (nombre de kilomètres de piste cyclable, connexions avec le réseau existant, nombre de places de stationnements pour vélos sécurisés, etc.).
- Évaluation de la performance :
 - Évolution des parts modales;
 - Évolution du bilan routier (accidents, blessés, décès) par mode de transport;
 - Taux d'utilisation des stationnements pour vélo;
 - Taux d'utilisation des stationnements pour véhicules, sur rue et hors rue;
 - Évolution des parcours par mode de déplacement;
 - Accessibilité universelle des aménagements.

EXEMPLES D'INDICATEURS POUR LE CADRE BÂTI :

- Avancement du plan d'actions :
 - Nombre de logements construits par type;
 - Nombre de bâtiments rénovés et modification des usages;
 - Superficies commerciale et institutionnelle aménagées.
- Évaluation de la performance :
 - Évolution du nombre de résidents, de travailleurs ou d'étudiants;
 - Taux de bâtiments à haute performance écologique avec certification ou non;
 - Diversité des typologies des nouvelles constructions;
 - Taux d'occupation des logements et des espaces commerciaux;
 - Mesure de la densité.

EXEMPLES D'INDICATEURS POUR LES ESPACES OUVERTS :

- Avancement du plan d'actions :
 - Création de nouveaux espaces publics (nombre, superficie, etc.);
 - Réaménagement d'espaces publics existants (nombre, superficie, etc.);
 - Nombre d'entrées de ville aménagées;
 - Verdissement des axes de mobilité active et des aires minéralisées (nombre d'arbres plantés, superficies végétalisées, etc.).
- Évaluation de la performance :
 - Achalandage des espaces par type d'utilisateurs et par période;
 - Évolution de la température mesurée dans les zones végétalisées;
 - Nombre et type d'événements socio-culturels tenus dans l'espace public;
 - Évolution des déplacements actifs (en lien avec les indicateurs de mobilité).

Ensuite, il importe de se doter d'indicateurs qui permettent un suivi général pour les trois piliers du développement durable. La liste suivante présente, pour chacun des piliers du développement durable, des thèmes pour lesquels peuvent être développés des indicateurs permettant de faire un suivi des impacts globaux du plan directeur d'aménagement durable du centre-ville de Sherbrooke :

Aspect social

- Diversité sociale et inclusion :
 - Taille des habitations et diversité typologique (selon les cycles de vie, la taille des ménages, monoparentalité, mobilité réduite...);
 - Mixité et diversité des modes de tenure selon l'accessibilité financière;
 - Espaces de socialisation communs ou publics.
- Intégration urbaine :
 - Architecture et patrimoine;
 - Paysage urbain et naturel;
 - Services communautaires et santé;
 - « Marchabilité » et accessibilité universelle;
 - Confort et santé (écoconstruction, protection incendie, évacuation, sécurité civile, salubrité, ensoleillement, etc.).
- Animation urbaine :
 - Présence sur l'espace public;
 - Accessibilité à l'espace civique (information, signalisation, affichage, espaces de diffusion, d'interprétation et d'expression publique);
 - Appartenance et identité;
 - Évocation de la mémoire du lieu;
 - Espaces ludiques et éducatifs;
 - Arts et expression.

Environnemental

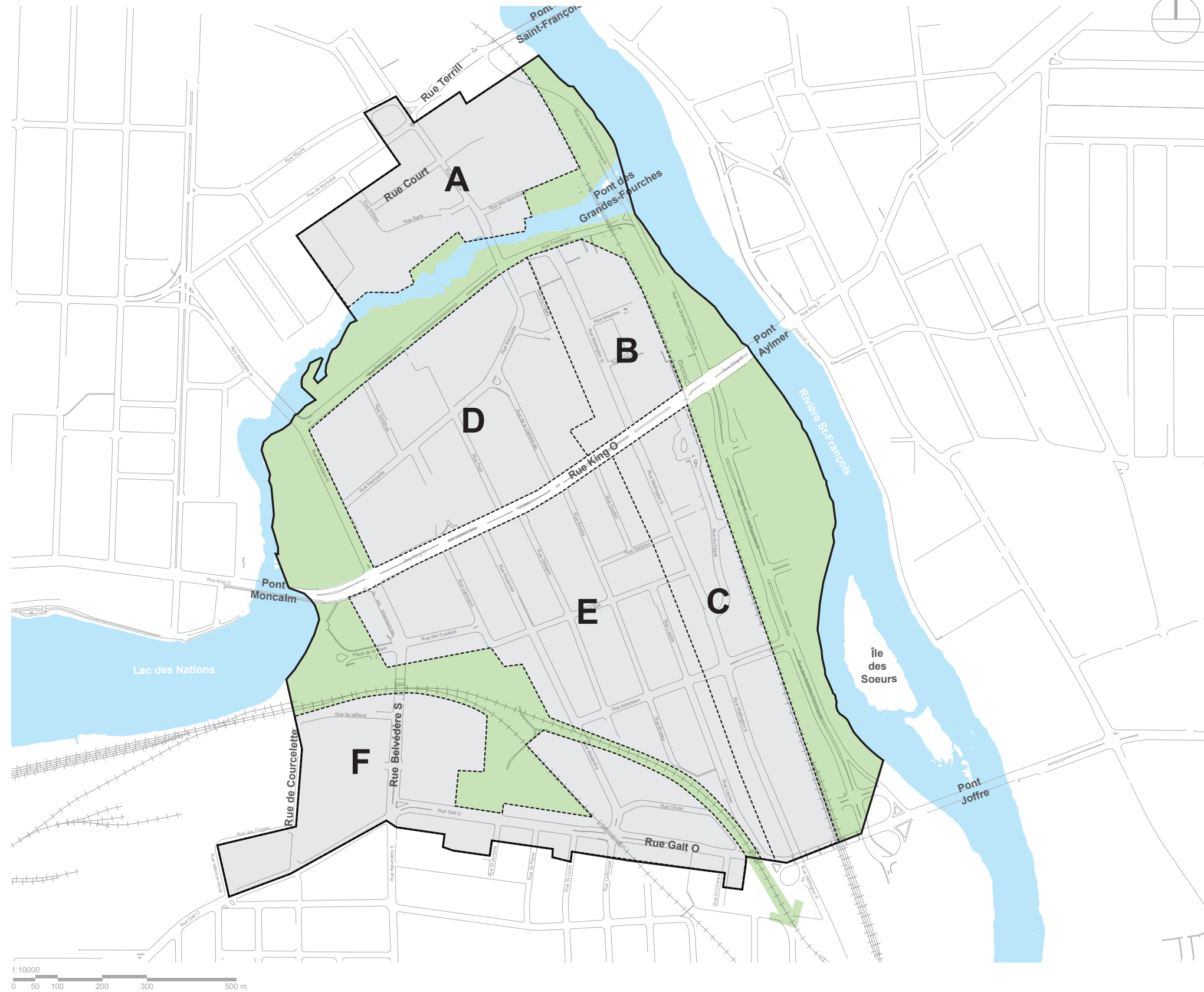
- L'empreinte écologique :
 - Les gaz à effets de serre (éco mobilité, chauffage, etc.);
 - Le bruit et le niveau sonore (affaiblissement, absorption, déflexion...);
 - Les champs magnétiques et la pollution lumineuse;
 - Les particules dans l'air (toxicité, concentration, fumées...);
 - Biodiversité (espèces, variété et complémentarité faunique et végétale).
- L'efficacité énergétique :
 - Économie d'énergie (matériaux, fenêtrage, orientation);
 - Énergie renouvelable (solaire, photovoltaïque, éolienne, hydroélectrique, turbine au fil de l'eau...).



- Les cycles de l'eau :
 - Le ruissellement (rétention, perméabilité, absorption, captation...);
 - L'eau potable (compteur, réservoir, eaux grises...);
 - Les eaux usées et matières solubles (traitement sur place, biologique...).
- Les matières résiduelles
 - Les solides (récupération, réutilisation, recyclage, cycles de durabilité et pérennité, etc.);
 - Les matières décomposables (compostage, enfouissement, etc.);
 - Mise en valeur.

Économique

- L'efficacité économique :
 - Compétitivité économique du centre-ville par rapport aux autres secteurs de la ville;
 - Productivité des emplois;
 - Rentabilité relative des commerces;
 - La recherche et développement et l'innovation;
 - Attrait du centre-ville pour les commerces et les emplois.
- Les retombées économiques :
 - Augmentation de la valeur foncière;
 - Création et renforcement des créneaux industriels porteurs;
 - Création de chaînes de valeur locales.
- La diversité économique :
 - Diversité de l'offre commerciale;
 - Intégration de fonctions de production (artiste, artisans, travailleurs autonomes, etc.);
 - Services communautaires et santé (CPE, organismes d'économie sociale, coopératives).

CARTE DES SECTEURS



-  Limite du site à l'étude
-  Limite des secteurs
-  Ceinture verte
-  Réseau bleu
- A** Dufferin
- B** Wellington Nord
- C** Wellington Sud
- D** Plateau Marquette
- E** Plateau Alexandre
- F** Galt / Belvédère

SECTEUR A DUFFERIN



- Limite du secteur
- Liens / places
- Nouveaux bâtiments
- - - Limite des unités de paysage



TABLEAU DES ACTIONS SUR LE CADRE BÂTI SECTEUR A : DUFFERIN

Description : Le secteur Dufferin est l'origine de Sherbrooke, au confluent des deux rivières
Défi : Réussir l'habitation en misant sur la qualité et l'attractivité du cadre naturel et du Vieux-Nord
Menace : Éviter que le secteur ne devienne un dortoir
Opportunité : Amener une clientèle pour le marché résidentiel du moyen et haut de gamme / Mettre en valeur les accès et les vues sur la rivière et la gorge / Mise en place d'un PIIA et des règles de concours pour un quartier durable / Augmenter l'achalandage vers Wellington Nord

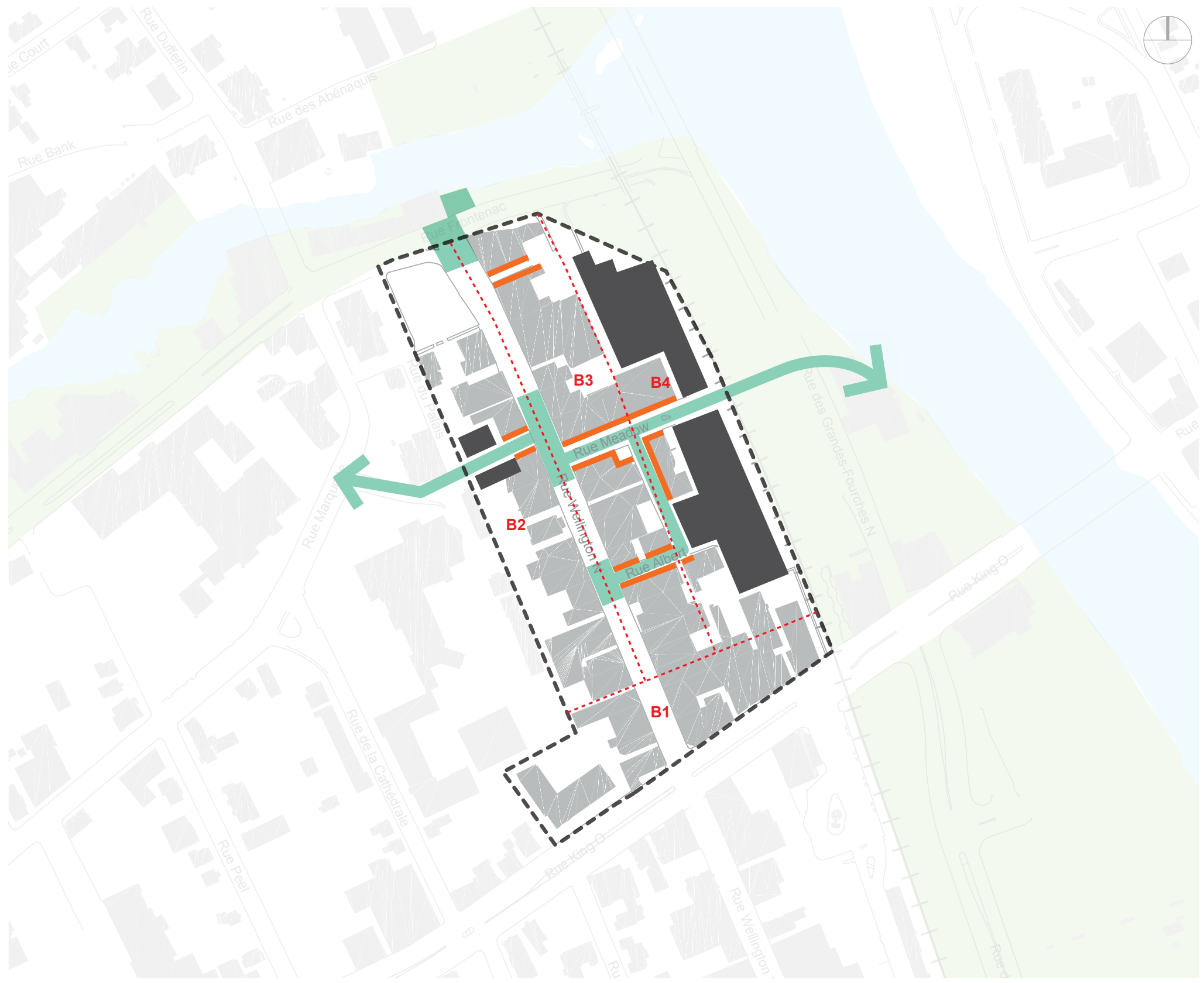
Unité de paysage (UP)	Actions	Opportunités d'actions sur le cadre bâti	Phase 1	Phase 2	Phase 3	Nbre d'étages	Implan-tation m²	Opportunité de front commercial	Nbre Logement	Commerces m²	Bureaux m²				Cases de stationnement				
											Bureaux	unité de 500m²/plancher/étage	unité de 750m²+/plancher total	Ateliers	En cœur d'îlot, sous terrasse ou au sol (1)	Sous-sol	Après	Avant	Écart
A1		Les terrains de stationnements à l'entrée de la rue Abénakis représentent un potentiel de densification intéressant et une opportunité de compléter le front bâti des bâtiments industriels existants. L'architecture de ces nouvelles constructions de 4 étages (max), principalement résidentielles, devrait être de facture contemporaine en intégration avec les bâtiments existants.			X	4	1520	47	54	0					78	80	158	232	-74
		Les deux bâtiments existants peuvent être rassemblés par l'aménagement de la ruelle entre les Abénakis des rives de la Gorge. L'usage même de l'ancienne usine devrait être affecté à des bureaux/ateliers. Dédiées à la mise en valeur de ce site historique, les fonctions retenues devraient être en relation avec l'histoire, les arts amérindiens et l'aspect ludique et éducatif de la Gorge.			X	2	3950	45	8	0		3,1	2325						
A2		Les interventions devront se faire dans une perspective de densification du cadre bâti, de ré-occupation des espaces non construits, et de création d'un milieu de vie animé et connecté aux secteurs périphériques. La présence des rivières et de la ceinture verte sont des atouts incontournables devant être étroitement intégrés au milieu, afin de réhausser le caractère authentique du secteur. Même si un front de bâtiment est privilégié le long de la nouvelle rue Grandes-Fourches, une certaine perméabilité doit être assurée vers l'arrière du lot. La hauteur des immeubles devrait être croissante de 4 à 8 étages de la Gorge vers la rue Terri, afin d'assurer une vue aux étages supérieurs vers Sherbrooke et un ensoleillement avantageux.	X	X	X	4 à 10	5300	88	317	0	0	0	0	0	133	177	310	161	148
		L'intersection avec la rue Court devrait permettre une implantation commerciale de type "4 coins" pour les besoins de proximité et un frontage de part et d'autre de la future placette Court pour l'animation de cette dernière et les besoins communautaires du secteur. (CPE, Gym, salles communautaires...). En frontage avec le parc Abénakis sur les berges, un frontage commercial devra être prévu en continuité avec celui de l'unité de paysage A1.																	
A3		Le réaménagement de cet ensemble devra tenir compte de la topographie accidentée du secteur, tout en intégrant les bâtiments industriels présents et en respectant le cadre bâti des rues Dufferin et Terry. Les interventions devront se faire dans une perspective de densification du cadre bâti, de ré-occupation des espaces non construits et de création d'un milieu de vie animé et connecté aux secteurs périphériques.	X	X		6 à 10	5610	70	402	0	0	0	0	0	112	187	299	154	145
A4		La présence de quelques terrains de stationnements bordant la rue au coin de la rue Court offre des opportunités de verdissement et de densification. Il faudrait miser sur la construction d'un immeuble mixte: commerces au rez-de-chaussée (au coin de la rue Court) et habitations sur 5 étages avec façades sur la rue Dufferin.		X		4	1116		36	2500	600			22	37	60	57	3	
A5		Dans cette unité il faudrait reconstituer un frontage résidentiel et verdier ce frontage dans les aires de stationnement. Le potentiel est de 5 à 6 triplex de facture contemporaine en accord avec l'architecture vernaculaire avoisinante avec garages sous les bâtiments et sous terrasses à l'arrière.			X	3	1050		15					48	15	63	109	-46	
A6		Dans ce secteur de requalification institutionnelle et résidentielle (pour l'usine), il faudrait privilégier les usages communautaires et récréatifs pour l'institutionnel.			X														

Total de la phase 1	4480	35	290	0	0	0	0	0	97	149	246	179	67
Total de la phase 2	6266	123	345	2500	600	0	0	138	209	347	193	154	
Total de la phase 3	7800	92	197	0	0	0	0	2325	158	138	296	341	-45
TOTAUX	18546	250	832	2500	600	0	0	2325	393	496	889	713	176

(1) Ces espaces sont des maxima. En phases ultérieures ces maxima devront être ajustés à la baisse selon la part modale en croissance des transports collectifs.

TABLEAU DES ACTIONS TRANSVERSALES DANS L'ESPACE OUVERT

Description	Phase 1	Phase 2	Phase 3	Description détaillée
LA RIVE DE LA GORGE				
Pont de la Grande-Fourche	X			Le pont doit être reconstruit avec trottoirs et pistes favorisant la connectivité avec Wellington Nord et les vues sur la Gorge.
Viaduc Terri	X			Le réaménagement du viaduc Terri avec un giratoire doit permettre la création d'un parc urbain et d'un seuil d'entrée de qualité.
Art et divertissement	X			Implantation d'un projet structurant avec la vocation du secteur
Fonctionnalité				Concentration des aires de stationnement au centre des îlots et sous les nouveaux bâtiments.
Parc urbain de la Grande-Fourche		X		Un nouveau parc urbain en bordure de la Gorge doit être aménagé pour supporter le nouveau développement et pour marquer ce site historique.
LA RUE COURT				
Zone commerciale de proximité		X		Vocation commerciale de proximité (type: quatre coins) à développer lors de l'amorce des densités supérieures.
Placette Court		X		Création d'une placette servant de lieu d'animation et d'accès aux berges et pouvant recevoir certaines activités de marché temporaire.
Connectivité des Hussard jusqu'aux berges		X		La rue Court, seul axe transversal desservant l'ensemble du secteur, offre une intéressante opportunité de réaménagement en axe de mobilité active vert. La mise en place d'une intervention paysagère intégrée sur la rue Court entre le manège militaire et la rivière doit favoriser la marchabilité et le sentiment d'appartenance du secteur.



SECTEUR B WELLINGTON NORD

- Limite du secteur
- Liens / places
- Nouveaux bâtiments
- Amélioration des façades
- - - Limite des unités de paysage



TABLEAU DES ACTIONS SUR LE CADRE BÂTI SECTEUR B : WELLINGTON NORD

Description : Le secteur Wellington Nord est le lieu de destination civique et d'affaire de portée régionale, tout en y réintégrant une vocation résidentielle de qualité
Défi : La spécialisation et la diversification des activités de commerce de détail et de bureau / L'intégration du résidentiel / Réussir son extension (offrir un visage construit et animé) vers la rivière
Menace : Le développement des activités de type centre-ville en dehors du Centre
Opportunité : Le réaménagement du pont et du nouveau Grandes Fourches / La réappropriation de la plaine inondable / Des projets de musée

Unité de paysage (UP)	Actions	Opportunités d'actions sur le cadre bâti	Phase 1	Phase 2	Phase 3	Nbre d'étages	Implan-tation m²	Opportunité de front commercial	Nbre Logement	Commerces m²	Bureaux m²				Cases de stationnement				
											Bureaux	unité de 500m²/plancher/étage	unité de 750m²+/-/plancher total	Ateliers	En cœur d'îlot, sous terrasse ou au sol (1)	Sous-sol	Après	Avant	Écart
B1																			
Constitue la façade de Wellington nord sur la rue King. Toute intervention doit être en continuité avec l'alignement de la rue King mais doit annoncer, au coin, l'entrée à cette unité de paysage.		Réaffecter l'ancienne banque coin Wellington/King à un usage commercial unique orienté vers le divertissement ou la restauration pour confirmer une vocation compatible aux 4 coins.	X			3	250			750									
B2																			
Cet alignement nord, adossé à la falaise, doit mettre en valeur la continuité architecturale des trois premiers étages. Le rythme est confirmé par des ouvertures dans cet alignement vers les cours arrière assurant ainsi une certaine perméabilité à cet alignement.		Créer des terrasses commerciales ludiques et de divertissements dans la montée verticale. Exploiter les vues par la rue Meadow vers la rivière. Marquer le "chevet" de la cathédrale. Potentiel d'exhausser les édifices de 3 étages (2 étages supplémentaires en recul avec la façade pour des lofts (étage et mezz.) avec terrasses au toit).		X			930	16	30	930									
B3																			
Cette unité de paysage offre un alignement composé de trois ensembles marqués par les entrées Albert et Meadow. Les bâtiments au coin de ces rues devraient avoir des façades qui tournent les coins. Il faudrait assurer la continuité des façades sur Wellington sur les trois premiers étages et confirmer la perméabilité vers l'arrière aux deux rues transversales.		Les quatre allées (Albert, Meadow, Webster et Withing) devront avoir des ouvertures sur les commerces qui les bordent. Il est nécessaire d'augmenter la transparence des parois et consacrer le partage de la chaussée tout en priorisant la mobilité active.	X																
B4																			
Unité de paysage constituée des arrière lots adossés à la voie ferrée et occupés par les stationnements étagés. Les rues Meadow, Albert et Webster ont un caractère de ruelles à animer.		Redonner des façades sur la rue Webster, conserver deux étages de stationnement et augmenter la densité par des étages au-dessus. Assurer la multifonctionnalité par l'intégration de bureaux et le couronnement par de l'habitation. Verdifier la façade des stationnements étagés (2 premiers niveaux) le long de la voie ferrée comme façade de la ville.	X	X	X		8970	78	108	1070	17935	17,9	23,9			598	598	593	5

Total de la phase 1	
Total de la phase 2	
Total de la phase 3	

5160	22	52	1012	9500	9,8	12,7				327	327	173	154
4360	38	86	1330	6860	6,9	9,1				229	229	420	-191
630	34	0	408	1575	1,3	2,1				42	42	0	42

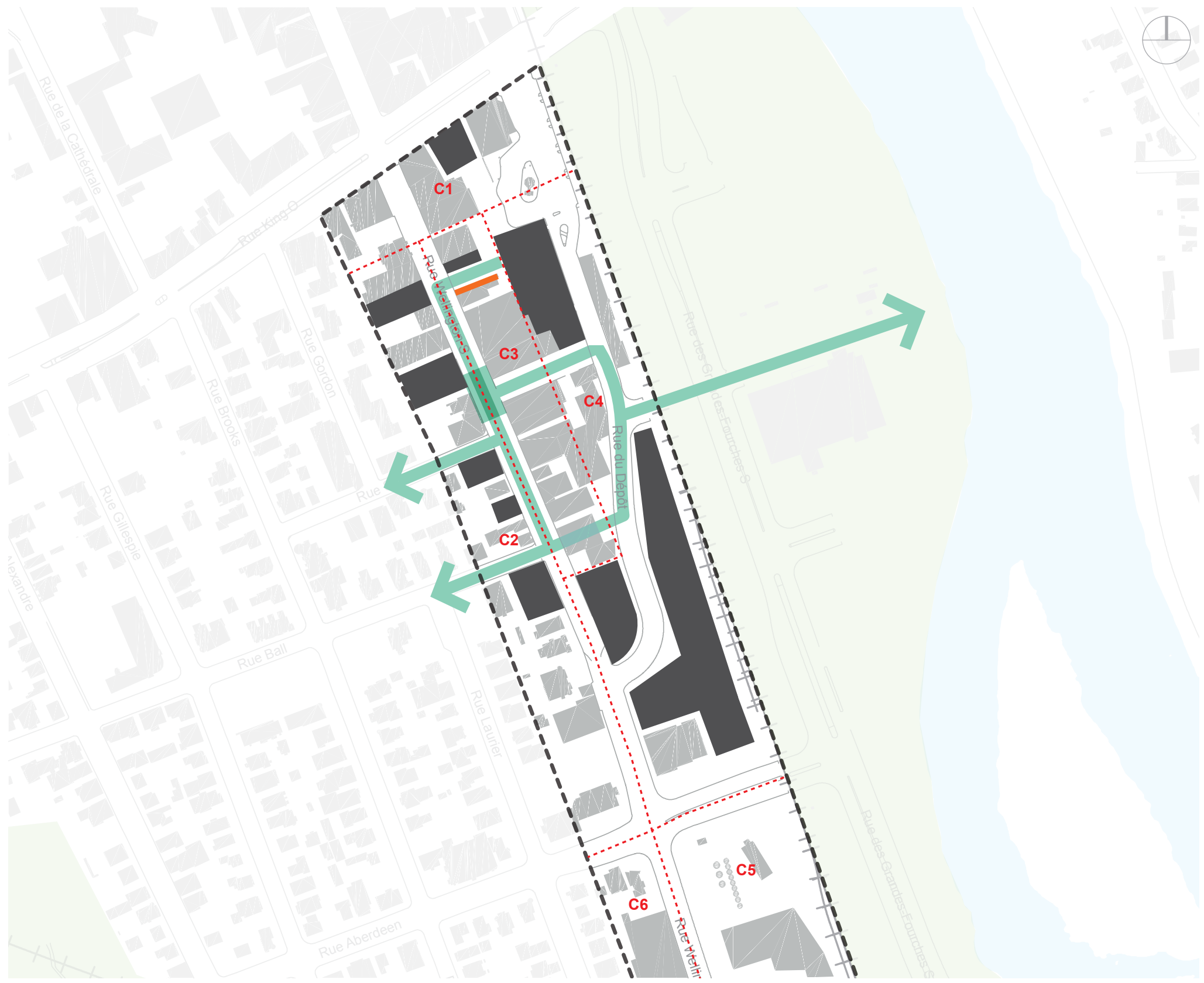
TOTAUX	
---------------	--

10150	94	138	2750	17935	18	24				598	598	593	5
10150	94	138	2750	17935	18	24				598	598	593	5

(1) Ces espaces sont des maxima. En phases ultérieures ces maxima devront être ajustés à la baisse selon la part modale en croissance des transports collectifs.

TABLEAU DES ACTIONS TRANSVERSALES DANS L'ESPACE OUVERT

Description	Phase 1	Phase 2	Phase 3	Description détaillée
LE SÉMINAIRE, LA CATHÉDRALE, L'ESCALIER EN PALIERS, LA RUE MEADOW, LA PROMENADE RIVERAII				
Marquette et l'escalier en piliers			X	Aménager une allée verte depuis Marquette avec escaliers, ascenseurs, place et plateaux commerciaux et détente. Créer des façades de commerce de bouches tournées sur l'escalier.
La placette centrale			X	Aménager la placette nord, marquage et espace à vélos et mobilier urbain.
La rue Meadow et Albert			X	Marquer et privilégier la connectivité active du plateau Marquette par la rue Wellington Nord jusqu'aux berges.
LA RUELLE WHITING ET LA PLACETTE MALVIN CHARNE				
La ruelle Whiting	X			Créer une allée piétonne conviviale avec éclairage et façades avec vitrines tournées sur la placette.
La placette Charney		X		Améliorer l'esthétique architecturale de la place et de ses fondations en relation avec les berges de l'autre côté de la Gorge et du nouveau pont. Mettre en lumière, verdifier et utiliser la dynamique de l'eau (fontaines et cascades) pour confirmer la vocation de la place.
LA RUE ALBERT ET SA PLACETTE SUR WELLINGTOI				
La rue Albert			X	Aménager une promenade offrant des façades avec vitrines ou avec résidentiel tournées sur la rue.
La placette Albert/Wellington			X	Aménager une placette sud, avec marquage et espace à vélos et mobilier urbain.



SECTEUR C WELLINGTON SUD






-  Limite du secteur
-  Liens / places
-  Nouveaux bâtiments
-  Amélioration de la façade
-  Limite des unités de paysage

TABLEAU DES ACTIONS SUR LE CADRE BÂTI SECTEUR C : WELLINGTON SUD

Description : Le secteur Wellington Sud est le lieu de requalification urbaine axée sur la consolidation du cadre bâti, l'amélioration de la connectivité avec les secteurs avoisinants et un renforcement de la fonction résidentielle

Défi : Proposer une formule de développement résidentiel visant un marché pouvant négocier la diversité sociale du quartier

Menace : Perception négative du secteur de la part des résidents de Sherbrooke

Opportunité : Attirer les créateurs en offrant un milieu de vie unique et stimulant basé sur les spécificités du secteur / Attirer une épicerie et une pharmacie répondant aux besoins des nouveaux résidents.

Unité de paysage (UP)	Actions	Opportunités d'actions sur le cadre bâti	Phase 1	Phase 2	Phase 3	Nbre d'étages	Implan-tation m²	Opportunité de front commercial	Nbre Logement	Commerces m²	Bureaux m²				Casos de stationnement				
											Bureaux	unité de 500m²/plancher/étage	unité de 750m²+/plancher total	Ateliers	En cœur d'îlot, sous terrasse ou au sol (1)	Sous-sol	Après	Avant	Écart
C1	Constitue la façade de Wellington Sud sur la rue King. Toute intervention doit être en continuité avec l'alignement de la rue King mais doit annoncer, au coin, l'entrée à cette unité de paysage.	Construction d'un bâtiment commercial avec commerces au rez-de-chaussée et bureaux aux étages.	X			4	500	23		500	1500				20	20	20	0	
C2	L'alignement Ouest de la rue Wellington est caractérisé par un ensemble de bâtiments avec allée latérale vers les cours arrière. Il s'agit de confirmer une vocation commerciale de services au rez-de-chaussée ou d'ateliers artisanaux, de bureaux axés sur les services communautaires ou d'économie sociale au 2e étage et de l'habitation sur les 2 ou 3 étages supérieurs.		X				2380	106	64	500	1880	4,76	5,68	2380	37	79	116	64	52
C3	L'alignement Est est caractérisé par l'aspect transversal des bâtiments vers la rue Dépôt et la différence de niveau entre celle-ci. L'alignement architectural permet de maintenir des fonctions de divertissement et d'hébergement et l'hôtel Wellington constitue l'archétype recherché pour regrouper des fonctions thématiques. Cet alignement constitue le trait d'union entre la rue Wellington et la rue Dépôt et doit permettre une perméabilité de l'une à l'autre par des passages ou à travers les établissements.	Bâtiment abandonné longeant l'ancien poste de taxi à remplacer par une construction destinée au divertissement ou commerces de bouche avec terrasses au toit et façades animées sur la nouvelle place. La plupart des bâtiments méritent des ravalements de façades sur la rue Wellington et d'ouvrir leur façade arrière avec un fenêtrage généreux et, lorsque possible, des balcons/terrasses vers la rivière. L'orientation Sud des façades sur Wellington permet une ouverture sur des terrasses et aménagements de type parc ponctuel (parklet). Cet îlot a un grand potentiel d'exploitation pour le night life s'adressant à une clientèle de la "creative class".	X			2	100	6		200									
C4	Cette unité doit marquer fortement l'entrée sud du Centre-Ville. Les nouveaux bâtiments seront en hauteur, à vocation mixte avec façades en pourtour sur tous les nouveaux immeubles avec de larges trottoirs plantés.	L'architecture doit être résolument contemporaine et généreusement vitrée. Au rez-de-chaussée, tous les bâtiments doivent participer à l'animation urbaine et à la convivialité de la rue Dépôt. : Terrasses, commerces de proximité, commerces de bouche, restaurants, etc. devraient être la vocation de cette unité de voisinage au rez-de-chaussée (et ponctuellement au second étage). Le résidentiel s'adresse à la clientèle de jeunes professionnels cherchant des immeubles à l'esthétique soignée s'intégrant bien dans une architecture telle que celle de la gare.		X			14880	421	156	3940	8433			4217	476	476	446	30	
C5	Cette unité de paysage est destinée présentement à un usage industriel tributaire, traditionnellement de la voie ferrée mais non utilisé présentement.	Le terrain contigu à la rue Aberdeen pourrait, à court terme, être utilisé pour un mixte expérimental de stationnements à verdissement intensif et d'espaces d'agriculture urbaine qui pourront être utilisés éventuellement dans la zone inondable. À mesure que les terrains se libéreront et que la pression immobilière se fera sentir, les terrains pourront être utilisés pour des usages mixtes en continuité avec ceux de la rue Wellington Sud.	X				7440						100 lots d'agricul-ture urbaine (25m²)	2500	124	124	0	124	
C6	Cette unité de paysage est constituée d'un mixte de typologies d'habitations unifamiliales et trifamiliales	Cet alignement, surtout dans sa partie industrielle, devra être réutilisée pour des fins résidentielles.		X															

Total de la phase 1	
Total de la phase 2	
Total de la phase 3	
Total pour toutes les phases	

14340	207	112	3900	4827	4,76	5,68	5603	57	403	460	330	130
10960	349	108	1240	6987			3493		276	276	200	76
25300	556	220	5140	11813	4,76	5,68	9097	57	679	736	530	206

(1) Ces espaces sont des maxima. En phases ultérieures ces maxima devront être ajustés à la baisse selon la part modale en croissance des transports collectifs.

TABLEAU DES ACTIONS TRANSVERSALES DANS L'ESPACE OUVERT

Description	Phase 1	Phase 2	Phase 3	Description détaillée
LE LIEN DE L'ANCIEN POSTE DE TAXI	X			Aménagement de l'aire de l'ancien poste de taxi en une place publique permettant une circulation vers le stationnement étagé sur la rue du Dépôt. Formalisation d'un lien piéton entre la rue Wellington Sud et la rue du Dépôt. Partage de la chaussée avec priorité à la mobilité active.
	X			Amélioration de la façade du bâtiment au sud de l'ancien poste de taxi.
LE STATIONNEMENT ÉTAGÉ DE LA RUE DU DÉPÔT	X			Reconstruction du stationnement de la rue du Dépôt permettant une meilleure circulation piétonnière entre les rues Wellington et du Dépôt avec coursives éclairées naturellement.
LE LIEN SANDBORN ET DÉPÔT		X		Création d'une placette au coin des rues Therrien et Wellington Sud pour favoriser les mouvements piétons entre le Plateau Alexandre et la rue du Dépôt.
		X		Réaménagement de la rue Therrien en place publique.
LE LIEN DÉPÔT VERS LA PROMENADE RIVERAINE		X		Création d'un lien pour mobilité active entre la rue du Dépôt et la future promenade riveraine sur les berges de la rivière Saint-François. Lien à créer permettant une traversée sécuritaire des voies ferrées et de la rue des Grandes Fourches Sud.

SECTEUR D PLATEAU MARQUETTE



- Limite du secteur
- █ Liens / places
- █ Nouveaux bâtiments
- Limite des unités de paysage

1:3000
0 50 100 200 300 m

TABLEAU DES ACTIONS SUR LE CADRE BÂTI SECTEUR D : PLATEAU MARQUETTE

Description : Le plateau Marquette regroupe plusieurs institutions d'importances qui sont, par leur nature et leur position au sommet topographique, l'identité même du centre-ville. Il s'agit aussi d'un secteur où sont localisés un nombre important d'édifices à bureaux entourés de vastes aires de stationnement.

Défi : Créer un milieu de vie mixte dans un secteur fortement déstructuré.

Menace : Le redéveloppement du secteur nécessitera de nombreuses acquisitions par la Ville et une vaste opération de remembrement des lots.

Opportunité : Les grands espaces de stationnement redéveloppables sans démolition.

Unité de paysage (UP)	Actions	Opportunités d'actions sur le cadre bâti	Phase 1	Phase 2	Phase 3	Nbre d'étages	Implan-tation m²	Opportunité de front commercial	Nbre Logement	Commerces m²	Bureaux m²				Cases de stationnement				
											Bureaux	unité de 500m²/plancher/étage	unité de 750m²+/plancher total	Ateliers	En cœur d'îlot, sous terrasse ou au sol (1)	Sous-sol	Après	Avant	Écart
D1																			
Cet ensemble institutionnel, par sa silhouette sur les hauteurs de la ville, constitue l'identité visuelle du centre-ville de Sherbrooke. Cependant, le paysage visuel, à partir de la rue est de piètre qualité, minéralisé, peu sécuritaire et souffre d'un manque d'unité et n'est vraisemblablement pas à l'échelle et à la mesure du piéton.		En ce qui concerne les établissements institutionnels, il faudra procéder au verdissement des aires de stationnements et surtout à des plantations et aménagements le long de la voie publique qui mettront en valeur le patrimoine architectural tout en diminuant l'impact des espaces minéralisés. Toute action dans l'espace public devra tenir compte de la sécurité des étudiants des établissements scolaires et la présence d'une population résidente vieillissante. Les interventions sur le cadre bâti devront se faire en accord avec le guide architectural, la préservation du patrimoine et seront évaluées à partir d'un dossier programmation présenté par les institutions concernées quant à leur volonté d'expansion.		X															
La particularité résidentielle de cette unité de paysage est axée sur la présence d'habitations multifamiliales principalement destinées à des aînés. Leur qualité visuelle et urbaine repose sur l'adéquation avec l'espace ouvert environnant.		Ces habitations doivent être maintenues et mise en valeur par une mise à niveau réglementaire des logements et une amélioration de la diversité sociale. L'accessibilité universelle devra être améliorée.	X																
D2																			
Cette unité de paysage se caractérise par un alignement rapproché sur la rue King que l'on doit maintenir et renforcer pour maintenir le caractère commercial de la rue la continuité architecturale.		Construction sur les terrains vacants au coin des rues Peel et King pouvant accueillir de nouveaux commerces au rez-de-chaussée et bureaux aux étages. Les étages supérieurs pourraient être destinés à de l'habitation de petite taille (500m² et moins). Il faudrait aménager un stationnement étagé sur deux niveaux en cœur d'îlot et du stationnement sous les bâtiments.	X			6	1000	65	30	500	3500	2	4,7			30	30	0	30
D3																			
Zone mixte regroupant plusieurs bâtiments résidentiels, commerciaux, et abritant des bureaux. Les alignements de la rue Marquette sont discontinus et la démolition d'unités d'habitation a amené l'insertion d'aires de stationnement en cour latérale et en continuité directe avec la rue. Il n'y a presque aucune plantation, sauf au coin de la rue Couture.		Les interventions doivent permettre la création d'un milieu de vie agréable et dynamique. L'ensemble des alignements doit être reconstitué en construisant dans les aires de stationnement contiguës. Les aires de stationnements seront offerts sous forme de stationnement étagé de deux étages en cœur d'îlot et sous les bâtiments en sous-sol. Il faut aussi viser un remembrement des terrains afin de pouvoir l'espace pour ces stationnements en cœur d'îlot. La typologie d'habitation sera de plexs (tri, 6 plex et 8 plex) traversants et, lorsque la profondeur le permet, de type appartement avec corridor central. Le rez-de-chaussée doit avoir une hauteur suffisante pour recevoir une fonction commerciale.	X			de 3 à 4 étages	3260	32	131	0	1320	0,064	0		464	89	553	475	78
D4																			
Cet alignement sur Belvédère Nord, de la rue Marquette à la rivière Magog, est dévasté par l'implantation d'aires de stationnement fortement minéralisées et peu végétalisées. Le peu de présence sur la rue rend ce front d'îlot peu intéressant et peu convivial pour le piéton.		Front urbain à renforcer par la construction de bâtiments à vocation mixte. Les aires de stationnements à fournir seront sous les bâtiments avec stationnement étagé en cœur d'îlot.		X		5	1520	144	56		4100	3,0	5,5		120	50	170	130	40
D5																			
Unité de paysage constituée par le secteur longeant la rue Frontenac.		Terrain vacant au coin des rues Frontenac et Goodhue à construire (appartements) avec opportunité de commerces au rez-de-chaussée.		X		4	460	27	32	460					50	50	0	50	

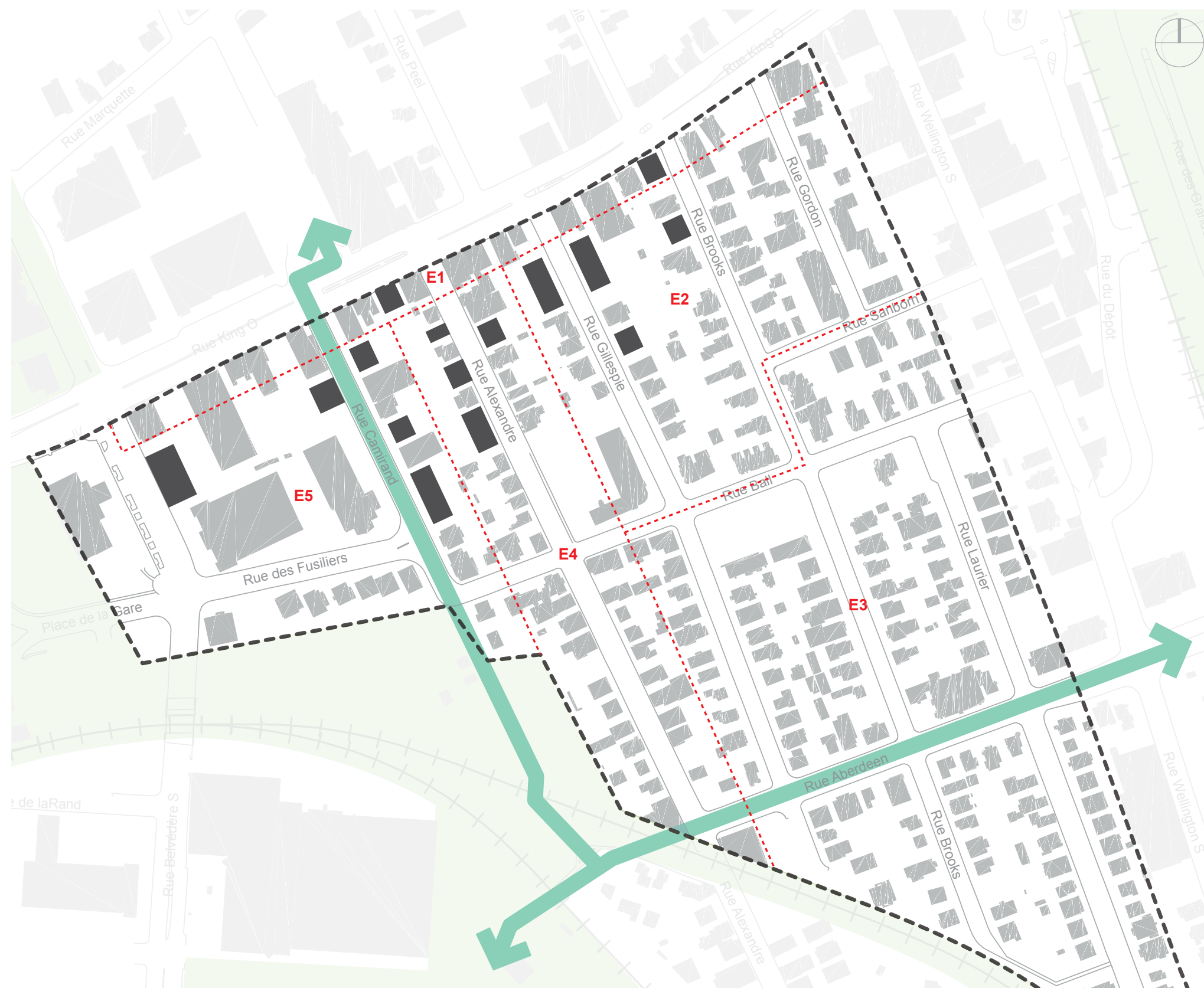
Total de la phase 1	4260	97	161	500	4820	2,1	4,7		464	119	583	475	108
Total de la phase 2	1980	171	88	460	4100	3,0	5,5	0	120	100	220	130	90
Total de la phase 3													
TOTAUX	6240	268	249	960	8920	5,104	10,13	0	584	219	803	605	198

(1) Ces espaces sont des maxima. En phases ultérieures ces maxima devront être ajustés à la baisse selon la part modale en croissance des transports collectifs.

TABLEAU DES ACTIONS TRANSVERSALES DANS L'ESPACE OUVERT

Description	Phase 1	Phase 2	Phase 3	Opportunités d'actions sur l'espace ouvert urbain
LA PLACE DE LA RUE MARQUETTE		X		Réaménagement complet de la rue Marquette entre les rues Peel et Ozias-Leduc pour créer une place publique intégrant les espaces en façade du Séminaire et de la Cathédrale.
		X		Création d'un lien actif entre la rue Ozias-Leduc et la rue Wellington Nord avec une mise en valeur paysagère de la falaise.
	X			Réalisation d'une étude de faisabilité concernant le remembrement de terrains et la densification de la partie nord de D3.
LE LIEN VERT DE LA RUE COUTURE	X			Aménagement d'un lien cyclable entre les rues Marquette et King dans l'axe de la rue Couture.
	X			Verdissement du corridor pour accroître la convivialité du lien, particulièrement du côté de la rue Marquette. Diminuer l'effet d'îlot de chaleur de Place de la Cité.

SECTEUR E ALEXANDRE



- Limite du secteur
- Liens / places
- Nouveaux bâtiments
- - - Limite des unités de paysage

1:3000
0 50 100 200 300 m

TABLEAU DES ACTIONS SUR LE CADRE BÂTI SECTEUR E : SECTEUR ALEXANDRE

Description : Le plateau Alexandre est considéré comme le quartier de vie du centre-ville.
Défi : Redonner le lustre à la rue Alexandre en limitant les bars, commerces de prêt sur gage, salons de tatouage, etc., afin qu'elle devienne l'axe structurant du secteur.
Menace : L'aspect vieillissant du parc de logements et le manque de continuité architecturale sur l'axe commercial Alexandre.
Opportunité : La fourchette de l'offre commerciale est très restreinte, mais il existe un créneau lié à la quotidienneté et l'artisanat sous forme de petites surfaces surmontées d'habitations.

Unité de paysage (UP)	Actions	Opportunités d'actions sur le cadre bâti	Phase 1	Phase 2	Phase 3	Nbre d'étages	Implan-tation m²	Opportunité de front commercial	Nbre Logement	Commerces m²	Bureaux m²			Cases de stationnement						
											Bureaux	unité de 500m²/plancher/étage	unité de 750m²+/plancher total	Ateliers	En cœur d'îlot, sous terrasse ou au sol (1)	Sous-sol	Après	Avant	Écart	
E1																				
Cet alignement constitue la façade du secteur Alexandre sur la rue King. Près de la rue Belvédère ce sont surtout des édifices de grandes surfaces qui ont ravagé le secteur, par leurs aires de stationnement, l'îlot arrière. Vers la rue Wellington, les lots sont plus étroits et les bâtiments sont de 1 à 3 étages.		Les aires de stationnement devraient être rebâties et les stationnements réaffectés en cœur d'îlot et dans des structures étagées dans la partie ouest. De manière générale, les rez-de-chaussée devraient être destinés aux commerces de services et restauration avec ou 3 étages de bureaux. Les étages supérieurs seront réservés à de l'habitation. Afin de préserver l'encadrement de la rue King, le maximum d'étages devrait être de 6 étages en alignement frontal avec un recul au 4e étage.	X				1080	108	30	650	2590	2,16	3,45		30	30	60	50	10	
E2																				
À la différence de la partie à l'ouest d'Alexandre, cette unité de voisinage garde ses particularités anciennes, aussi bien en ce qui a trait à son lotissement et son architecture. De plus, le couvert végétal en arrière lot est relativement bien maintenu.		Reconstruction sur les lots vacants de la rue Gillespie avec des typologies d'habitation de type logement traversant superposé (plex). Encourager le stationnement en sous-sol sous la forme de garages et stationnements sous terrasses végétalisées.	X				1040		36						60		60	50	10	
E3																				
Cette unité de voisinage garde ses particularités anciennes, aussi bien en ce qui a trait à son lotissement et son architecture. De plus, le couvert végétal est bien maintenu.		Maintenir la qualité architecturale et paysagère de cet ensemble surtout par des interventions en marge avant et latérales.																		
E4																				
La rue Alexandre est la porte d'entrée au secteur, à la fois à partir de la rue King que de la rue Galt. Trait d'union entre ces rues, cette unité de paysage étiole tout au long des fonctions commerciales assez disparates. Cette offre devra être consolidée autour de la quotidienneté, du loisir et de l'artisanat. L'amélioration du cadre bâti passe par la mise en valeur de sa fonction résidentielle et de l'animation urbaine à générer autour du Parc du Petit-Canada, des intersections des rues Aberdeen et de la rue Ball, et des accès au réseau des parcs Jude O. Camirand et Alfred Élie Dufresne.		Près de la rue King, par la construction de stationnement étagé en cœur d'îlot, le commerce de destination pourrait être maintenu au rez-de-chaussée et complété aux étages supérieurs par de l'habitation. L'îlot devrait être remembré, afin de permettre la mise en place d'un projet urbain entre Alexandre et Camirand jusqu'à la rue Ball. La typologie devrait s'apparenter (immeuble sans ascenseur 3 étages + loft au toit) avec garages sous-terrains (résidentiels en partage) et à l'arrière en cœur d'îlot (publics).		X		3 1/2			90	500					70	140	210	149	61	
E5																				
Cet ensemble est caractérisé par la présence du manège militaire des Fusiliers et de la place J. Olivier Camirand. Là aussi, il faudra refermer les alignements en construisant sur les stationnements qui déstructurent l'îlot.		Le rez-de-chaussée sera destiné à des commerces sur la rue Belvédère et à des bureaux sur la rue Camirand. Des bureaux seront prévus sur les 2 étages sur Belvédère et les étages supérieurs (2) pourraient être destinés à l'habitation de petite taille (500m² et moins). Pour la rue Camirand de l'habitation de type traversant (plex) avec stationnement étagé sur deux niveaux en cœur d'îlot et stationnement sous les bâtiments. Les aires de stationnement devant la place J. Olivier Camirand devront être végétalisées et plantées.		X		3,5 sur Camirand et 6 sur Belvédère	1100	40	39	600	2500	1,26	3,33		80		80	40	40	

Total de la phase 1							2120	108	66	650	2590	2,16	3,45	0	90	30	120	100	20
Total de la phase 2							1100	40	129	1100	2500	1,26	3,33	0	150	140	290	189	101
Total de la phase 3																			
TOTAUX							3220	148	195	1750	5090	3,42	6,79	0	240	170	410	289	121

(1) Ces espaces sont des maxima. En phases ultérieures ces maxima devront être ajustés à la baisse selon la part modale en croissance des transports collectifs.

TABLEAU DES ACTIONS TRANSVERSALES DANS L'ESPACE OUVERT

Description	Phase 1	Phase 2	Phase 3	Description détaillée
Rue Alexandre		X		Réaménagement de la rue avec îlot de verdure (placette sur rue) et verdissement linéaire par arbres de rues. Créer des liens architecturaux et paysagers, afin de renforcer l'alignement.
Lien cyclable sur la rue Camirand	X			Reverdifier la rue et mettre en valeur le partage de la chaussée pour vélo/piéton/autor. Créer, pour la piste cyclable et piéton, un partage balisé multipiste.
Rue Aberdeen		X		Créer un axe vert avec plantations, pavé perméable, îlots verts, aménagement de type "Woonerf". Aménager l'espace public de manière à produire un partage intégral de la chaussée.

SECTEUR F GALT / BELVÉDÈRE

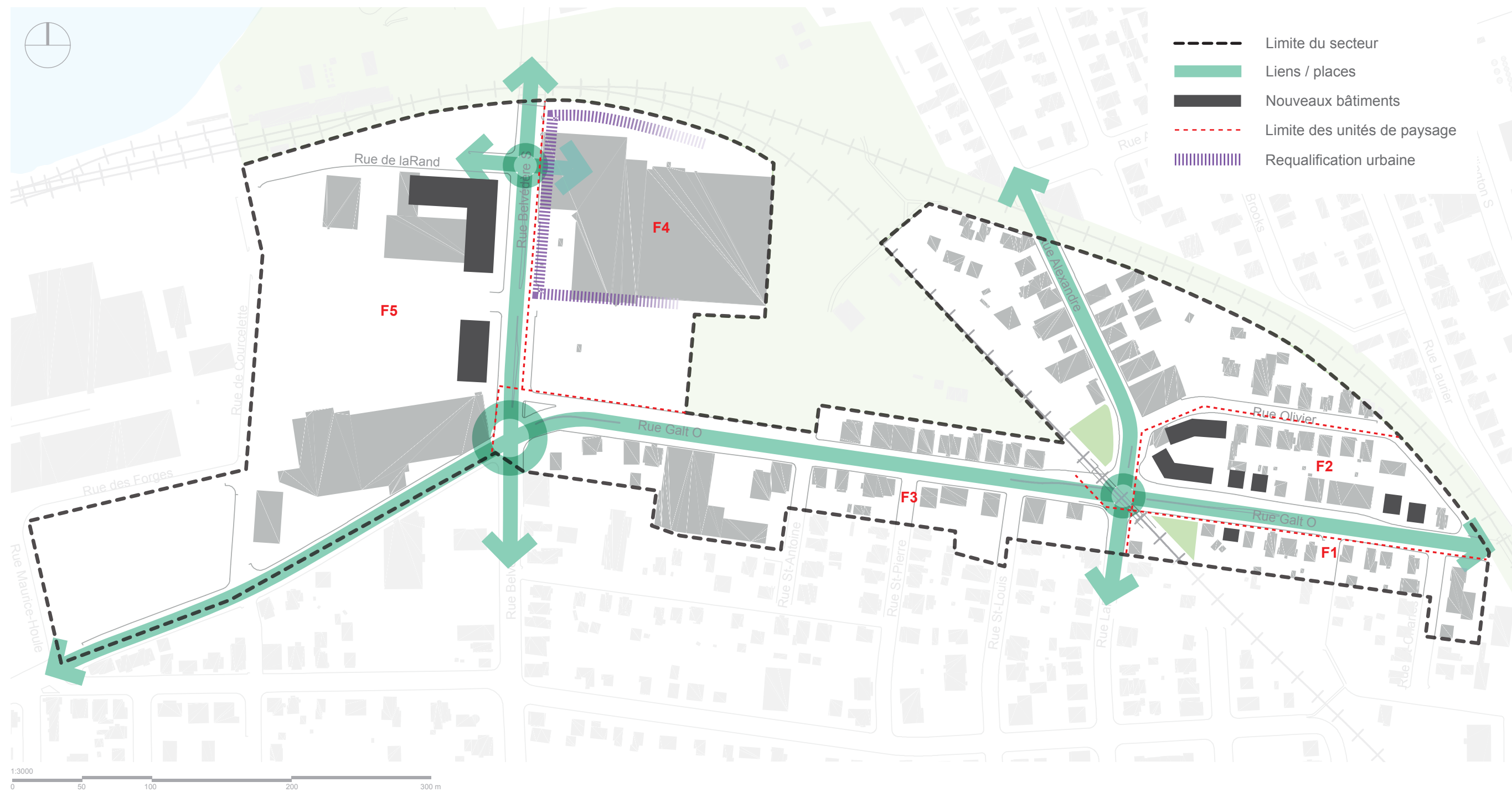


TABLEAU DES ACTIONS SUR LE CADRE BÂTI SECTEUR F : SECTEUR GALT ET BELVÉDÈRE

Description : Secteur bordant le centre-ville au sud et à l'ouest qui agit comme limite à cause du caractère de transit des rues Galt et Belvédère.
Défi : Créer une façade verte à l'entrée sud du centre-ville tout en assurant une connectivité avec les secteurs de part et d'autre de ces artères.
Menace : Voie de transit sans partage axée sur la fluidité automobile.
Opportunité : Grande présence d'espaces verts interconnectés.

Unité de paysage (UP)	Actions	Opportunités d'actions sur le cadre bâti	Phase 1	Phase 2	Phase 3	Nbre d'étages	Implan-tation m²	Opportunité de front commercial	Nbre Logement	Commerces m²	Bureaux m²				Cases de stationnement				
											Bureaux	unité de 500m²/plancher/étage	unité de 750m²+/plancher total	Ateliers	En cœur d'îlot, sous terrasse ou au sol (1)	Sous-sol	Après	Avant	Écart
F1 Cet alignement est digne de mention par sa bonne qualité et sa continuité architecturale. Il faudrait le mettre en valeur en éloignant la rue pour améliorer le verdissement de la cour avant.		Refermer l'alignement avec des constructions résidentielles et verdissement général de la rue avec plantations linéaires	X			3	101		5										
F2 Alignement relativement discontinu, adossé à la voie ferrée et coincé entre deux ponts de trains.		À l'entrée sud sur la rue Galt, il faudrait refermer l'îlot sur la rue Olivier avec des typologies résidentielles (4 trifamiliales 75m²/ 10 à 12 logements), reverdir et étager un stationnement en cœur d'îlot. Refermer aussi l'alignement Galt avec une typologie commerciale (3 x 75m²) et résidentielle appareillée de 6 à 9 logements. Évidemment, il faudra maintenir le caractère authentique et unique de la brasserie Alexandre qui constitue un repère incontournable.		X		3 1/2	525	24	16	225				36	16	52	50	2	
F3 Alignement résidentiel dégradé avec ouverture sur le parc et vue imprenable à l'entrée de ville sur un stationnement étagé d'architecture brutaliste.		Requalification des unités d'habitations entre le parc Alfred-Élie-Dufresne et verdissement du stationnement du centre commercial.		X															
F4 Centre commercial Belvédère avec stationnement ouvert sans paysagement, trottoir non sécuritaire coincé sur 60 m entre le mur aveugle et la circulation. Densité commerciale insuffisante pour un pôle local.		Le centre commercial survit à cause du concept alimentaire à bas prix. À la fin de sa vie "conceptuelle" (15 ans) il faudra revoir l'alignement en le rendant plus accessible aux piétons du centre-ville, créer une mixité commerciale/bureaux, consolider les façades sur Belvédère et remettre le stationnement à l'arrière.		X															
F5 Centre commercial Hooper bien intégré au patrimoine mais manque de présence sur Belvédère.		Le Carrefour Belvédère devra adopter un mode d'implantation sur rue (Belvédère et Rand) avec stationnement à l'arrière. Augmenter l'intensité d'implantation de 25% à 40%, prévoir une meilleure diversité commerciale et une mixité fonctionnelle avec une accessibilité piétonne améliorée.	X		X	3	3213	145	0	3213	6426	4	3	120	106	226	125	101	

Total de la phase 1	2384	103	5	2283	4566	3	3	72	64	136	75	61	
Total de la phase 2	525	24	16	225	0	0	0	36	16	52	50	2	
Total de la phase 3	930	42		930	1860	1	0	48	42	90	50	40	
TOTAUX	3839	169	21	3438	6426	4	3	0	156	122	278	175	103

(1) Ces espaces sont des maxima. En phases ultérieures ces maxima devront être ajustés à la baisse selon la part modale en croissance des transports collectifs.

TABLEAU DES ACTIONS TRANSVERSALES DANS L'ESPACE OUVERT
























Description	Phase 1	Phase 2	Phase 3	Description détaillée
Rue Galt		X		Acquisition/démolition des habitations entre Alexandre et le Parc Dufresne. Verdissement et élargissement des trottoirs. Réaménagement de la rue Galt (en élargissant l'emprise côté nord) pour diminuer la vitesse, créer un recul des bâtiments côté sud et lui conférer une image fortement paysagée.
Rue Belvédère		X		Verdissement et élargissement des trottoirs. Lors d'une requalification urbaine du centre commercial, créer une marge de recul avec fenestration et services commerciaux pour conférer à Belvédère une image de boulevard fortement paysagé.
Les parcs		X		Consolidation en un seul ensemble interrelié des parcs Jude O. Camirand, Alfred-Élie-Dufresne, le terrain de baseball et la façade verte sur la rue Galt par le lien cyclable. Créer un grand parc urbain en lien avec le lac des Nations et la rivière Saint-François par la rue Aberdeen et l'axe de la voie ferrée désaffectée.

TABLEAU SOMMAIRE DES SECTEURS A à F par phase

	Implan-tation m²	Opportunité de front commercial	Nbre Logement	Commerces m²	Bureaux m²				Cases de stationnement				
					Bureaux	unité de 500m²/plancher/étage	unité de 750m²+/plancher total	Ateliers	En cœur d'îlot, sous terrasse ou au sol (1)	Sous-sol	Après	Avant	Écart
Total de la phase 1	32 744	572	686	8 345	26 303	22	29	5 603	780	1 092	1 872	1 332	540
Total de la phase 2	25 191	745	772	6 855	21 047	11	18	3 493	444	970	1 413	1 182	231
Total de la phase 3	9 360	168	197	1 338	3 435	2	2	2 325	206	222	428	391	37
Total pour toutes les phases	67 295	1485	1655	16 538	50 784	35	50	11 422	1430	2 284	3 714	2 905	809

ESPACES OUVERTS ET MOBILITÉ DURABLE



-  Limite du site
-  Voie ferrée
-  Falaise
-  Rivière et lac
-  Espace vert existant
-  Espace vert proposé
-  Verdissement
-  Accès privilégié au stationnement
-  Voie de transit de camionnage
-  Partage de la chaussée
-  Réseau cyclable
-  Axe central de mobilité collective (Bus HNS & covoiturage)
-  Noeud mobilité active
-  Noeud mobilité motorisée
-  Noeud mobilité motorisée/active
-  Noeud transport collectif
-  Rue/place aménagée
-  Lien piéton
-  Entrée de ville
-  Marquage d'entrée d'unité paysagère
-  Stationnement géré et végétalisé
-  Terminus
-  Arrêt

Desc Miser sur la géographie du centre-ville pour en faire un milieu authentique, distinctif et attractif, accessible pour tous et privilégiant la mobilité durable.

Défi La vision commune / la réalisation d'interventions transversales et en continu

Menace Le financement / les délais de réalisation / l'éparpillement plutôt que la concentration des actions

Opportunité L'authenticité: Le lac des Nations, la Gorge, la rivière St-François, la falaise, la voie de chemin de fer abandonnée et les parcs

La mobilisation / la reconstruction de Grandes-Fourches

TABLEAU DES ACTIONS TRANSVERSALES DANS L'ESPACE OUVERT

Description	Phase 1	Phase 2	Phase 3	Description détaillée
Les seuils et les entrées				
Les nœuds d'entrées périphériques extérieurs		X		Embellissement, verdissage et signalisation des axes d'entrée pour mettre en valeur et annoncer l'ambiance positive et attractive du centre-ville
Les nœuds de mobilité motorisé		X		Réaménagement/embellissement des intersections véhiculaires avec indications des accès privilégiés aux stationnements
Les nœuds de mobilité motorisé / active		X		Réaménagement/embellissement des intersections véhiculaires avec indications des accès privilégiés aux stationnements / Sécurisation et priorisation des modes actifs
La rue King Ouest				
Verdissement et embellissement	X			Révision de l'aménagement paysager de la rue King
Axe central de mobilité collective				Concentration des lignes d'autobus et du covoiturage sur la rue King Ouest en consolidant les bus à haut niveau de service (BHNS) et préemption aux feux de circulation
Nœud de mobilité active	X			Réaménagement des traverses afin de faciliter et sécuriser les déplacements actifs aux intersections clés, de manière à favoriser la perméabilité des secteurs
Marquage d'entrée d'unité de paysage	X			Interventions sur certaines intersections pour marquer les unités de paysage
Nœud de transport collectif	X			Réaménagement de l'intersection Grandes-Fourches et King Ouest, en maintenant le virage à gauche vers l'est et le virage exclusif au bus à gauche vers la rue du Dépôt. Réaménagement majeur de l'intersection pour le transport actif afin de permettre aux cyclistes, en arrivance du pont Aylmer, d'accéder aux pistes cyclables de la promenade Saint-François et d'assurer une liaison nord et sud sur Grandes-Fourches aux pistes cyclables. Cette intersection devra être conçue afin de donner priorité aux piétons qui veulent accéder au terminus à partir de la promenade Saint-François
La ceinture verte / Les places et les espaces verts				
L'aménagement de la George	X	X	X	Compléter l'aménagement de sentiers et d'espaces publics de part et d'autre de la George et y greffer des activités d'animation et de services de restauration et de divertissement / compléter la mise en lumière
L'aménagement de la promenade sur la St-François	X	X	X	Acquisition, déplacement de certaines zones inondables, déplacement des fonctions commerciales incompatibles et aménagement d'une vaste plaine et promenade / Y greffer des installations d'animation à grand rassemblement / Y greffer des activités et des installations récréotouristiques et sportives (à la manière de la Promenade Champlain de Québec)
L'aménagement de la ceinture Sud	X	X	X	Aménagement d'un lien de mobilité active avec embellissement paysager pour créer une connectivité entre le Lac des Nations et la promenade de la St-François passant par la voie ferrée, la rue Aberdeen et les parcs Camirand, Petit-Canada et Dufresne. Agrandissement du parc Dufresne et Camirand pour accroître la visibilité sur les voies publiques et désenclaver les espaces verts au cœur du Secteur Alexandre et du Secteur Belvédère.
L'aménagement de places et de parcs	X	X	X	Aménagement de diverses places, parcs et espaces verts (et réaménagement des parcs existants) afin de créer des milieux de vie propices et attractifs à la clientèle résidentielle visée dans les différents secteurs. Mise en lumière de la falaise.
Les parcours de mobilité				
Le verdissage d'axes de connectivité durable		X		Verdissement des rues Galt, Belvédère, Marquette, Ball et Aberdeen.
La mise en place d'une navette pour les stationnements		X		Gestion intégrée, signalisation dynamique et accès privilégiés aux parcs de stationnements publics et privés. La mise en place d'une navette.
La multiplication des liens de mobilité active		X		Le maintien d'une voie de transit pour le camionnage à faible impact. La multiplication des voies partagées et des pistes cyclables.

3.3 STATISTIQUES GLOBALES

L'ensemble des actions proposées permettra l'ajout des éléments suivants au centre-ville dans son ensemble :

Plus de 1 650 logements

Plus de 3 500 nouveaux résidants

16 500 m² de commerces

50 500 m² de bureaux

Évaluation foncière générée : plus de 600 M\$

Ajout de plus de 800 cases de stationnement (total de 3 700 cases)

ANNEXE :

JOURNÉE D'IDÉATION

**Étape 1
LES VALEURS**

Afin de lancer une première réflexion sur le centre-ville, chaque participant a dû déterminer deux éléments, propres au centre-ville de Sherbrooke, qui leur apparaissent authentiques. L'authenticité est un des éléments mis de l'avant dans l'énoncé de vision commune

du développement du centre-ville. Il s'agissait d'amorcer la journée avec une première réflexion sur la ville et de créer une base de référence pour les exercices à venir.



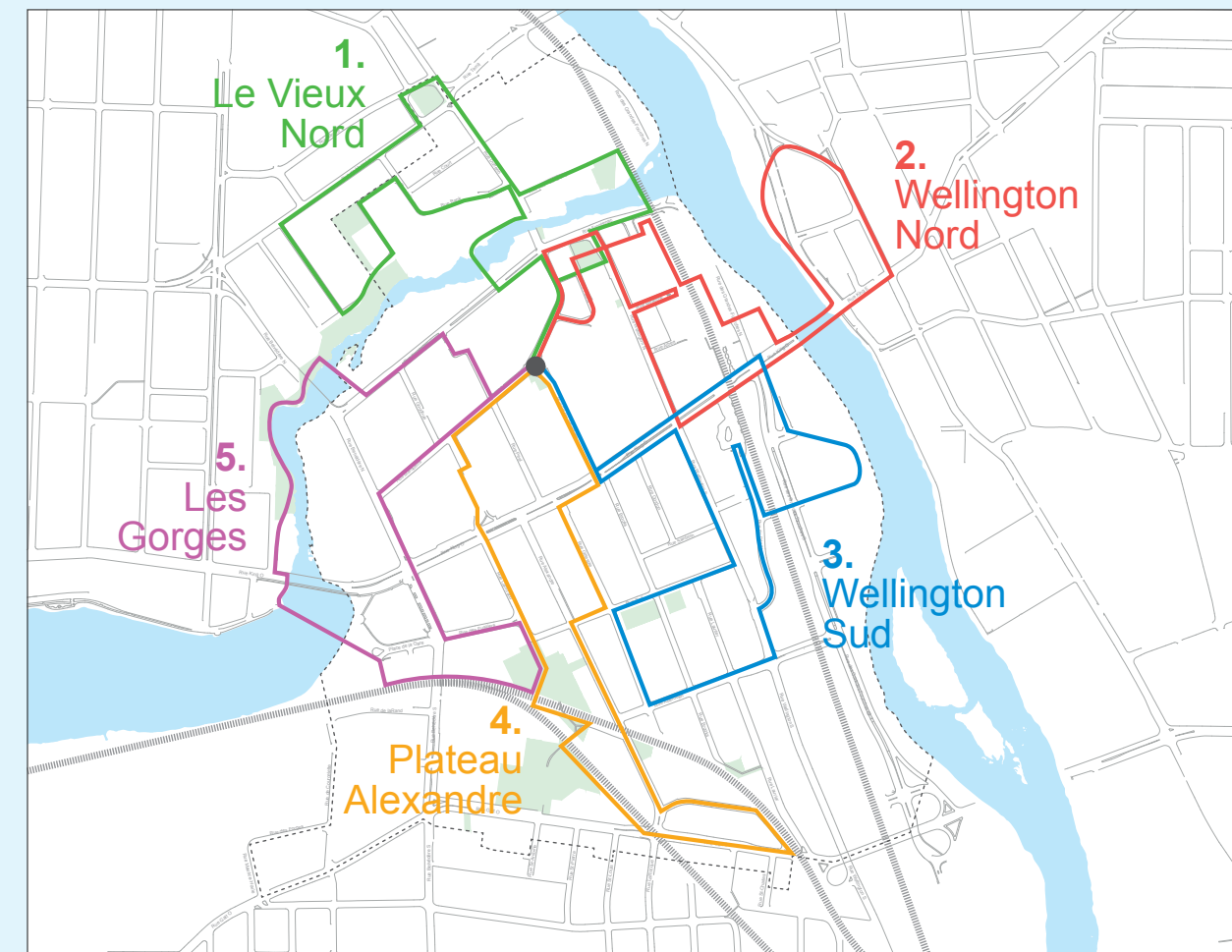
**Étape 2
LES PARCOURS**

Après avoir présenté les objectifs de la journée d'idéation, l'énoncé de vision pour le centre-ville et un exercice sur le thème de l'authenticité, les participants ont été regroupés en une dizaine de groupes qui ont parcouru cinq circuits différents présentés sur la carte ci-contre.

et a été conçu avec un certain nombre d'arrêts pour permettre l'observation de la ville du point de vue du piéton.

Les groupes étaient accompagnés de membres du comité consultatif du projet et d'un professionnel du Groupe BC2/Régis Côté. Chacun des circuits parcourait une ou plusieurs unités de paysage du centre-ville,

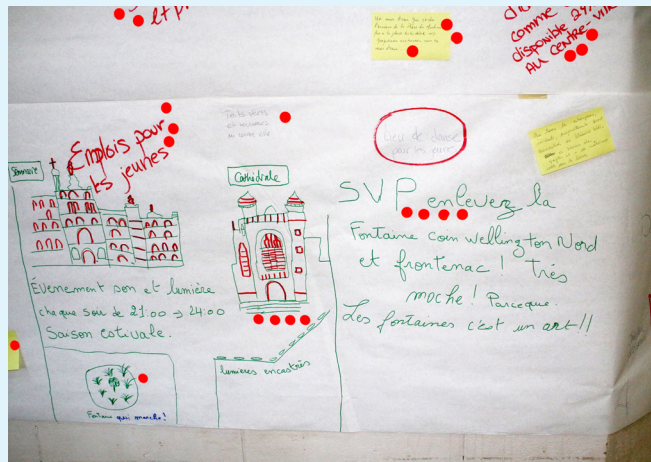
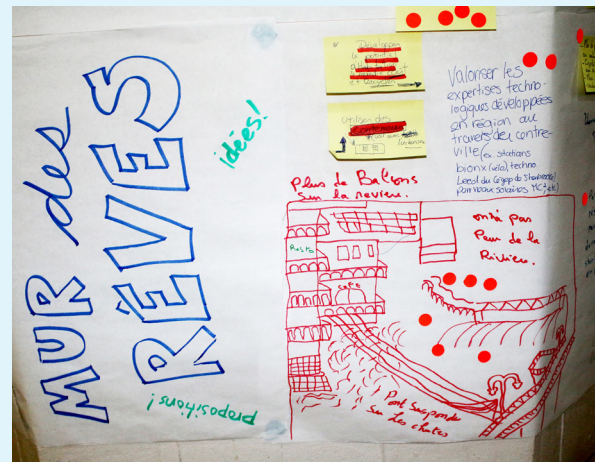
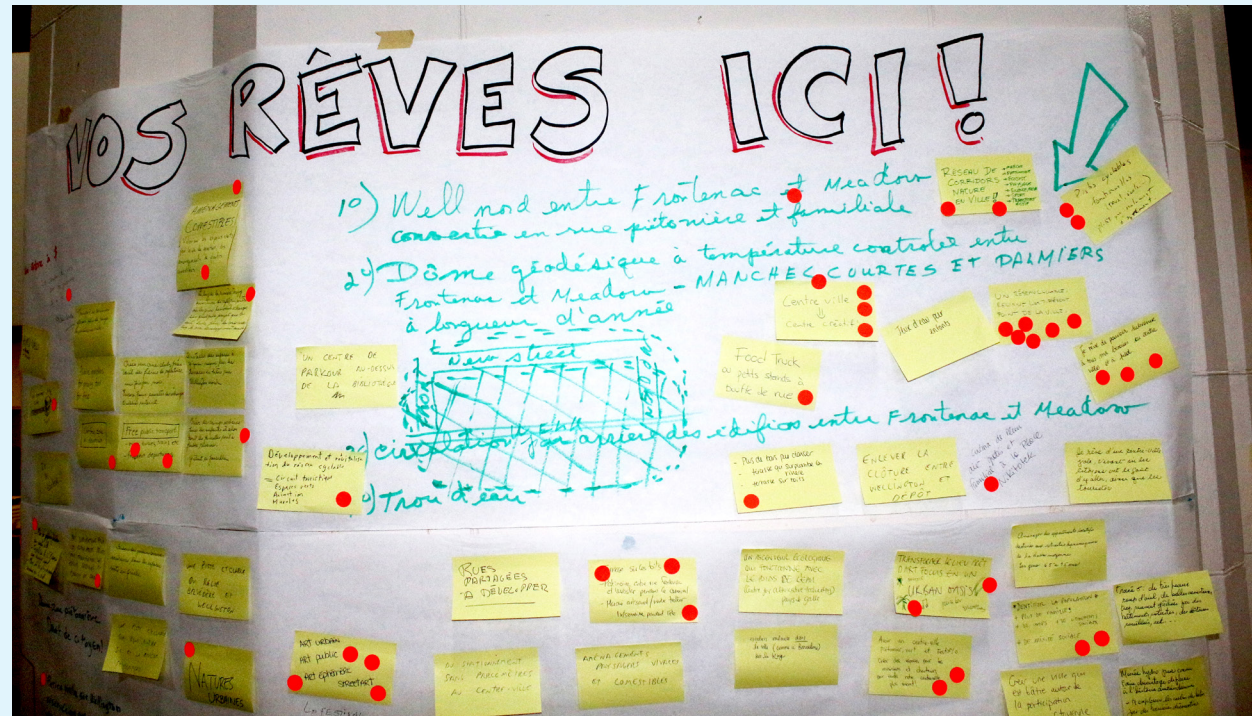
Des objectifs d'aménagement, tirés des documents de planifications existants, ont été associés à chacun des arrêts afin d'alimenter les discussions avec les participants. De plus, chacun des participants s'est vu attribuer une expertise (place des jeunes, transport, patrimoine, etc.) pour laquelle il devrait porter une attention particulière lors de la marche.



Étape 3 LE MUR DES RÊVES

Le mur des rêves est un espace qui était à la disposition des participants tout au long de la journée d'idéation. À tout moment, un participant pouvait inscrire sur le mur ses idées, pensées et critiques sous forme de dessin ou

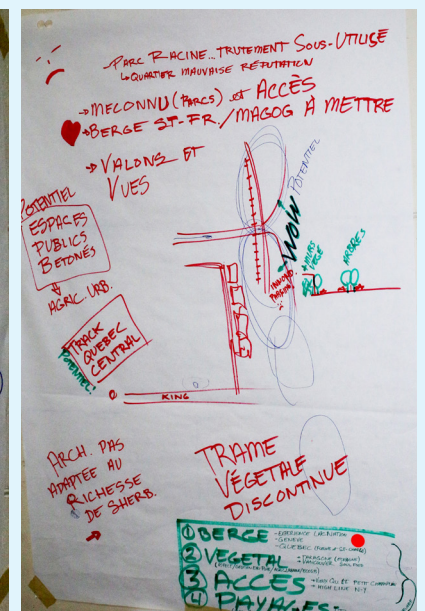
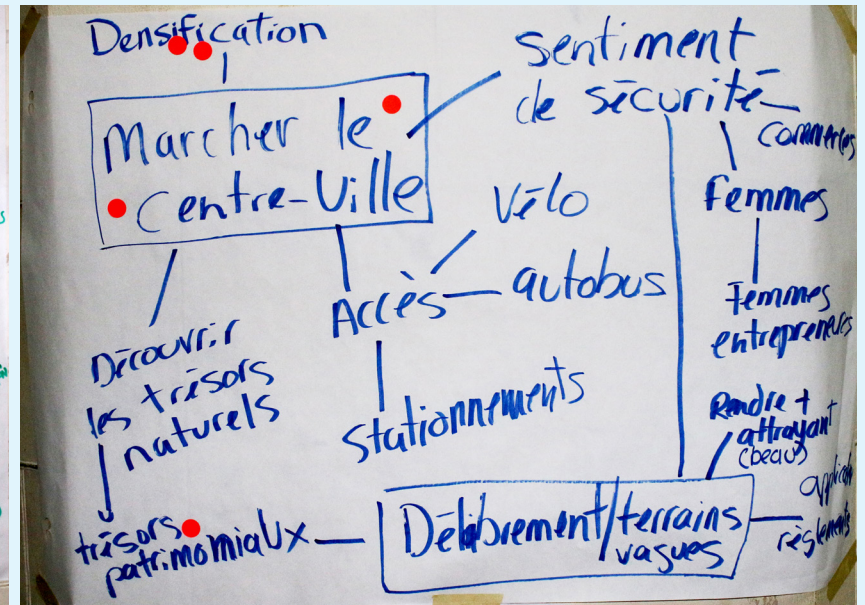
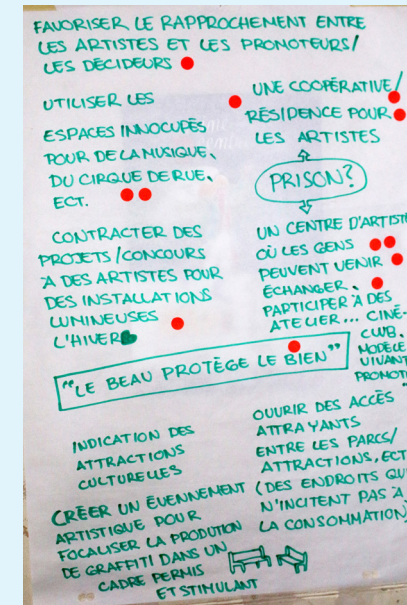
de texte. Il s'agissait de donner un espace d'expression permanent pour recueillir les idées qui seraient exprimées à l'extérieur des activités associées aux autres étapes de la consultation.



Étape 4 LES EXPERTISES

Au retour des parcours, les participants ont été regroupés selon l'expertise qu'ils avaient choisie. De cette façon, les participants ont pu mettre en commun les éléments propres à leur parcours. Ce faisant, les discussions ont pu porter sur l'ensemble du centre-ville et non seulement sur un parcours en particulier. Les

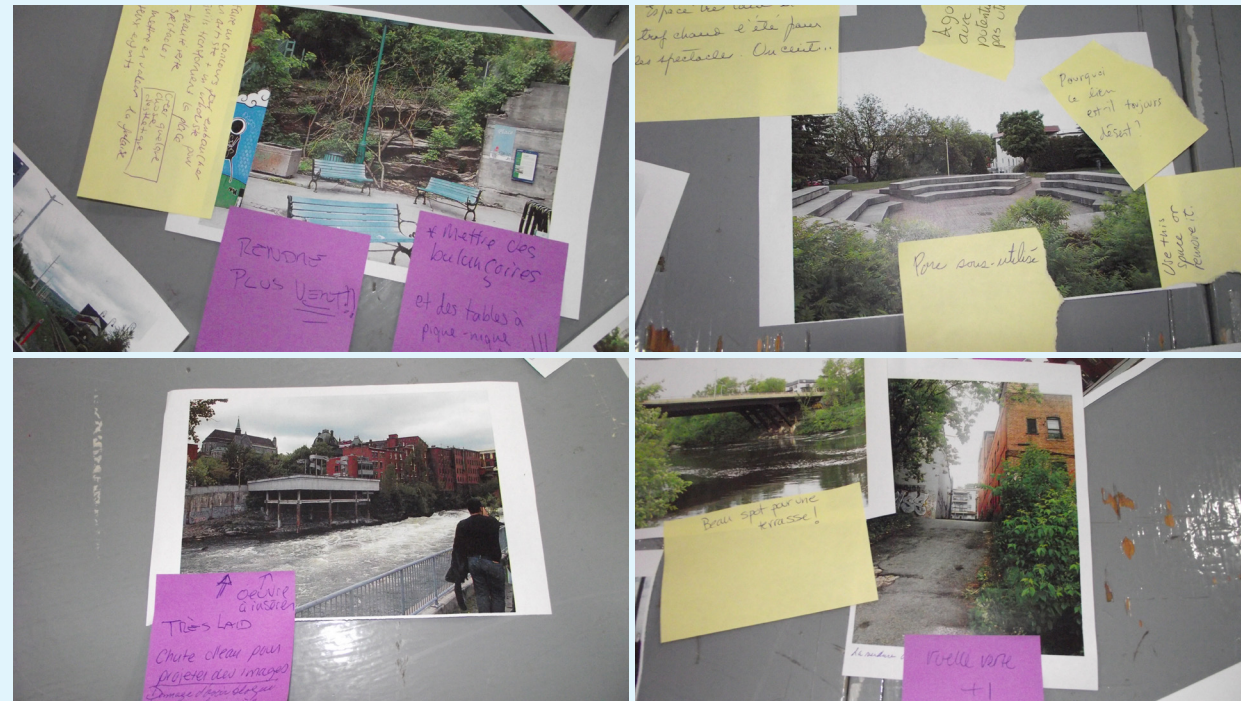
participants étaient invités à noter sur papier les problèmes soulevés, mais aussi les pistes de solution à explorer et à mettre en place. Ces solutions, notées sur de grandes feuilles, ont été affichées dans la salle pour que tous puissent les consulter tout au long de la journée.



Étape 5 LES PHOTOS COMMENTÉES

Les photos prises par les participants et les organisateurs lors de la réalisation des parcours ont été imprimées et exposées sur une table. Les participants pouvaient les commenter avec des autocollants afin d'exprimer leurs opinions sur la situation illustrée par

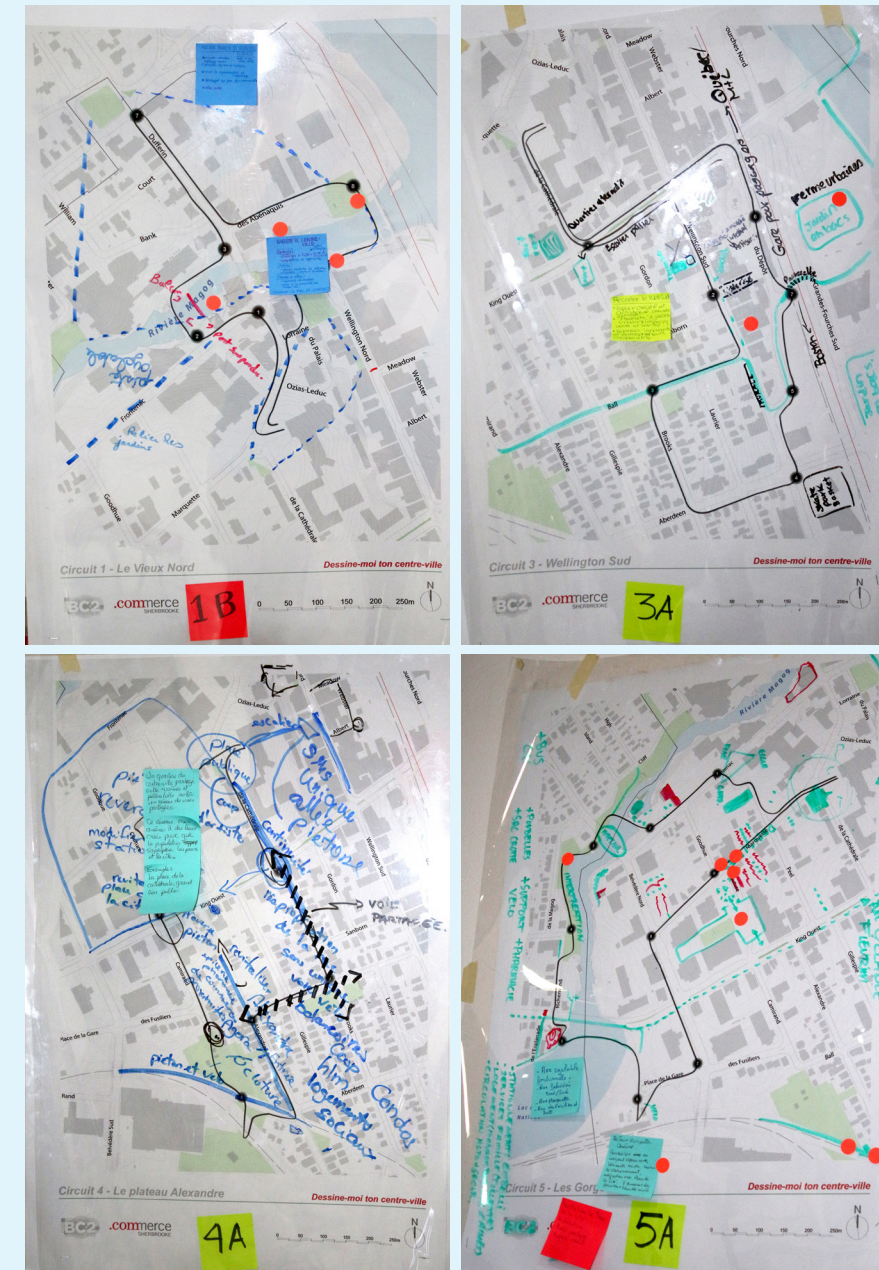
la photo et aussi proposer des solutions ou des améliorations à ce qui était montré. De cette façon, il fut possible pour les participants d'avoir un aperçu visuel des différents parcours, même ceux qu'ils n'avaient pas marchés.



Étape 6 LE PLAN DES IDÉES

Les participants ont reformé les groupes avec lesquels ils ont suivi les parcours. À cette étape de la journée, les participants ont eu l'occasion de discuter des problématiques du centre-ville avec un grand nombre d'intervenants et de participants. Il s'agissait maintenant de mettre sur papier les solutions qui, selon eux, seraient

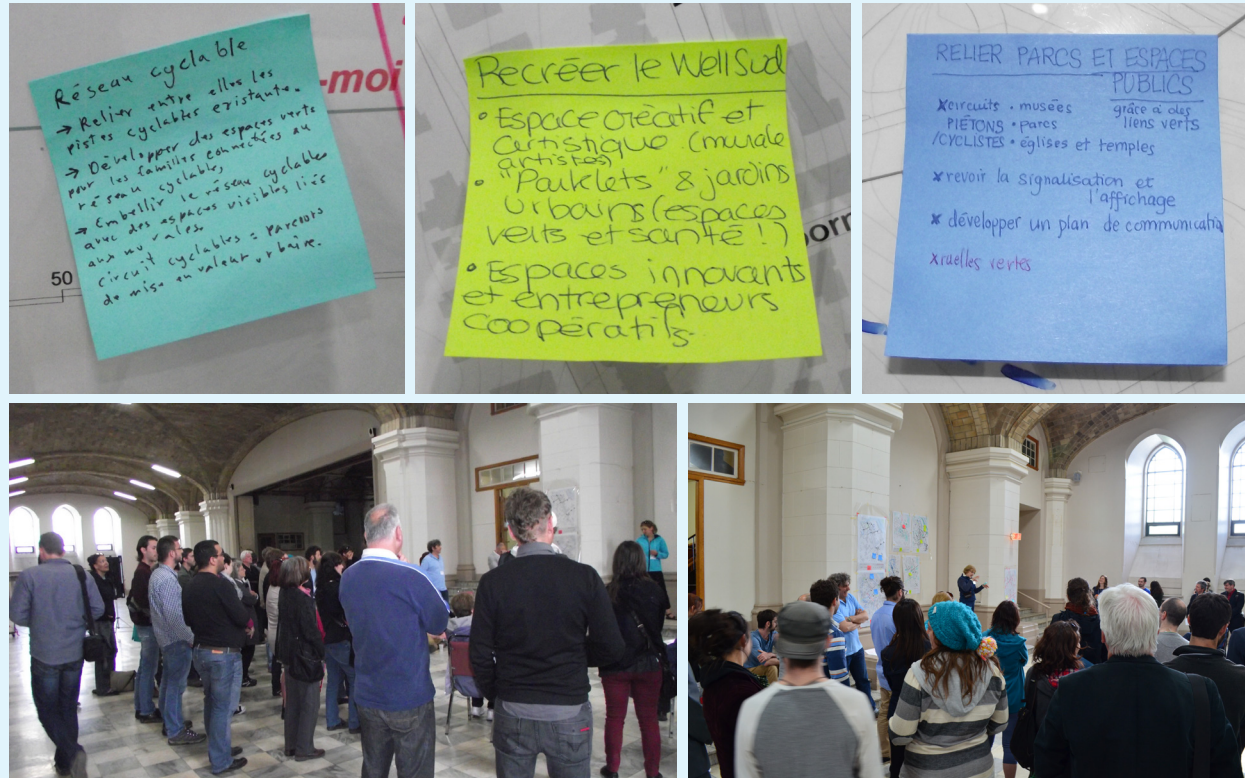
les meilleures pour revitaliser le secteur du centre-ville qu'ils avaient visité. Sur des plans du centre-ville, les participants ont indiqué deux éléments positifs et négatifs relevés sur leur parcours. Avec l'aide de leur accompagnateur, les participants ont aussi identifié des idées et des pistes d'amélioration pour leur parcours.



Étape 7 LES PROPOSITIONS

Afin de faire ressortir des propositions concrètes, les différentes tables ont été divisées en deux équipes distinctes pour approfondir une solution globale pour leur parcours à partir des idées relevées à l'étape précédente. Ces solutions ont par la suite été présentées à

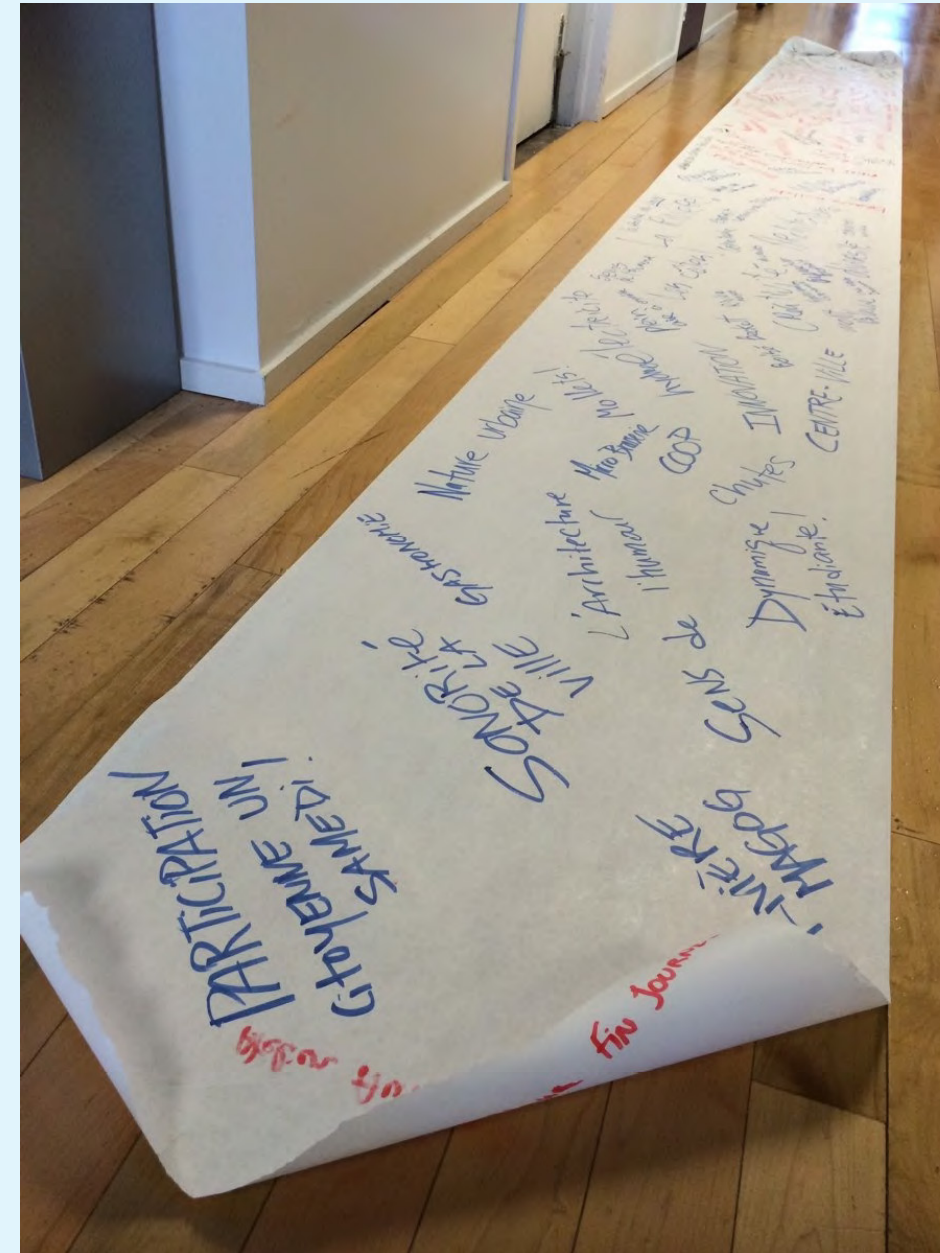
l'ensemble du groupe et apposées sur les plans des parcours accrochés au mur. Des points de couleurs autocollants ont été distribués à tous les participants qui ont pu voter pour les solutions qu'ils trouvaient les meilleures.



Étape 8 LES VALEURS

La journée d'idéation s'est terminée par un retour sur le premier exercice qui tentait de définir et d'identifier ce qui faisait du centre-ville de Sherbrooke un lieu authentique. À la question « qu'est-ce qui est authentique au centre-ville? », les participants ont répondu à la criée,

et toutes les réponses ont été notées sur une grande banderole. Les participants ont ainsi pu constater l'évolution de leur perception de l'authenticité à la suite de la journée d'idéation et des réflexions et discussions qu'elle a engendrées.



Actions pouvant se faire rapidement, sans plan directeur

RANG	♥	INTERVENTION	PARCOURS
1.	8	Art urbain / art public / art éphémère / street art (festival amalgam !)	0
2.	5	On veut plus de parc comme celui de la photo, mais mieux entretenu ***parc de la rue Ball et Brooks***	4
3.	4	SVP enlevez la fontaine coin Wellington Nord et Frontenac! Très moche! Parce que les fontaines, c'est un art !!	2
4.	3	Planter des légumes dans les gros bacs sur Wellington Sud ou se débarrasser des bacs qui sont trop gros et ne donnent pas beaucoup de place pour marcher	3
5.	3	Street art (bring the streets alive !) / circus art / interactive outdoor performances	0
6.	3	Un babillard d'idées publiques comme celui-ci disponible 24/24 au centre-ville, kiosque d'information...	0
7.	2	Contracter des artistes pour des installations lumineuses l'hiver	0
8.	2	Ajouter de la verdure, des bancs, des tables à pique-nique pour mettre en valeur la murale (coins Dufferin et Frontenac) ajouter un jeu de dames géant, des jeux pour enfants	1
9.	2	Utiliser les espaces inoccupés pour de la musique, du cirque de rue, etc.	0
10.	1	Bâtiment en décrépitude, se décider au plus vite : à terre ou réutiliser ?	3
11.	1	Food truck ou petit stand à bouffe de rue	0
12.	1	Ajouter des poubelles et les vider plus souvent	2
13.	1	Ajouter du recyclage au centre-ville	2
14.	1	Cinéma en plein air gratuit et familial à la place Nikitotek (maison du cinéma et festival du cinéma)	1
15.	1	Une place de cerf-volant à la place des moulins	2
16.	1	Espaces résidentiels, commerciaux, vacants, vides pans de murs confiés à des artistes visuels pour embellissement, ajout de sens, deuxième niveau (réfléchir) avec aide ou avantage aux artistes	0
17.	1	Jeux pour enfants	0
18.	1	Fontaine - qui marche ***avec un dessin de fontaine***	2
19.	1	Bel exemple de revitalisation (escalier menant à la gare) À verdir aussi!	3
20.	1	Allonger les temps de traverse aux passages piétons, ajouter des passages piétonniers (ex. : pour le cinéma)	2
21.	-	Ajuster les cycles de lumière pour donner la priorité au piéton	1
22.	-	Insérer de l'animation sur la place des moulins / verdir l'espace et déboucher la vue sur la rivière	2
23.	-	Favoriser le rapprochement entre artistes et les décideurs / promoteur	0
24.	-	Passage piéton peinturé sur Cathédrale et Gorden	7

RANG	♥	INTERVENTION	PARCOURS
25.	-	Branding du centre-ville. Pour se rappeler la ville, éclairer les bâtiments patrimoniaux	4
26.	-	Musée Hydro peu connu. Faire davantage de place à l'histoire amérindienne / Remplacer les cubes de béton pour des bannières décoratives	5
27.	-	Circuit, lien vert, parcs, musées et églises, avec la société d'histoire	1
28.	-	Rapprocher les graffiteurs et les muralistes dans une table de concertation	0
29.	-	Mettre des clôtures vertes sur la passerelle des chutes	1
30.	-	Planter des plantes ne nécessitant pas d'entretien dans l'emprise de la voie ferrée le long des rues Grandes-Fourches et Alexandre	2

Identification des grands thèmes et leurs actions associées

Milieu sain et riche d'expériences

RANG	♥	INTERVENTION	PARCOURS
1.	5	Poubelle support, pharmacie, toilette et embellissement du stationnement	0
2.	4	Place Strathcona	2
3.	4	Jeux d'eau pour les enfants au centre-ville	1
4.	2	Transformer le lieu près d'art focus en un <i>urbain oasis</i> (<i>juice bar, smoothies</i>)	2
5.	2	Jeux d'eau pour enfants	0
6.	1	Travailleur de rue plus prudent et visible	3
7.	1	Bâtiment en décrépitude	3
8.	1	Food truck ou petit stand à bouffe de rue	0
9.	1	Aménagement comestible	0
10.	1	Des subventions pour les entreprises privées pour transformer les espaces gazonnés en espaces de jardins	0
11.	1	Marche, rouler, vivre entouré de beautés, aller de découverte en découverte	0
12.	1	Parklet, jardin urbain, espace vert en santé	3
13.	1	Ajouter des poubelles et les vider plus souvent	2
14.	1	Ajouter du recyclage au centre-ville	2
15.	1	Jeux pour enfants	0

Convivialité et sécurité

RANG	♥	INTERVENTION	PARCOURS
1.	2	Marcher la ville	0
2.	2	Belle murale qui donne sur une place déserte	4
3.	1	Fontaine - qui marche ***avec un dessin de fontaine***	2
4.	1	Place publique institutionnelle intersection cathédrale et Marquette avec coop d'artiste	4
5.	1	Améliorer les traverses piétonnes (plus longues, plus visibles et plus nombreuses)	0
6.	1	Rendre place publique plus invitante	0
7.	-	Ajuster les cycles de lumière pour donner la priorité au piéton	1
8.	-	Vie nocturne sans avoir peur	0
9.	-	Voie partagée (Brook, Ball) réappropriation, sens unique, vélo	4
10.	-	Valoriser les ruelles entre taxi et Armée du salut	3

Animation urbaine

RANG	♥	INTERVENTION	PARCOURS
1.	8	Art urbain / art public / art éphémère / street art (festival amalgam !)	0
2.	3	Street art (bring the streets alive !) / circus art / interactive ourdoor performances	0
3.	2	Je rêve d'un centre-ville milieu de vie, plus vert, sécuritaire (marche, vandalisme, agression) et beau (architecture)	0
4.	2	Avoir un centre-ville piétonnier, vert et festif! Créer des espaces pour les musiciens et chanteurs pour rendre notre centre-ville plus vivant!	0
5.	2	Un centre-ville piétonnier	0
6.	2	Ça coûte pas cher la joie (carrousel) ***dessin avec le commentaire d'un carrousel***	4
7.	2	Ramener l'espace festival sur la Well Sud et bloquer pour marché public	3
8.	2	Utiliser les espaces inoccupés pour de la musique, du cirque de rue, etc.	0
9.	2	Ajouter de la verdure, des bancs, des tables à pique-nique pour mettre en valeur la murale (coins Dufferin et Frontenac) ajouter un jeu de dames géant, des jeux pour enfants	1
10.	1	Bars pour danser	0
11.	1	Des clowncirques	0
12.	1	Cinéma de plein air gratuit et familial à la place Nikitotek (maison du cinéma et festival du cinéma)	1
13.	1	Une place de cerf-volant à la place des moulins	2
14.	-	Lieu de dans pour les jeunes	0
15.	-	Un centre-ville avec plus de chaleur humaine	0
16.	-	Créer un ciné-club, présentant des films répertoire une fois pas mois. Encore pour susciter des échanges. Oublier internet.	0
17.	-	Insérer de l'animation sur la place des moulins / verdir l'espace et déboucher la vue sur la rivière	2

Espaces verts

RANG	♥	INTERVENTION	PARCOURS
1.	16	PARC RIVERAIN, Grandes-Fourches, Frontenac, valoriser les berges, aménager piste cyclable, dévier la circulation (toilette publique, potager public, jeux d'eau, tables de pique-nique)	2
2.	5	On veut plus de parc comme celui de la photo, mais mieux entretenu ***parc de la rue Ball et Brooks***	4
3.	4	Parc entre Alexandre et des Fusilliers est sous-utilisé (utiliser l'agora ou l'enlever)	4
4.	3	Skatepark coin Aberdeen/Wellington Sud (ancien Shell)	3
5.	2	Petite ruelle sur Wellington réservée aux artistes : peintre, dessinateur, aquarelliste, etc. durant l'été (Sherbrooke est sous-alimentée en ART!)	0
6.	2	Parc	4
7.	1	Revitaliser la place de la cité	4
8.	-	Utiliser les anciennes voies ferrées pour créer des pistes cyclables	4
9.	-	Circuit de jeux en plein air urbain	0
10.	-	Patinoire!	0
11.	-	Installer des espaces à pique-nique sur les terrasses en béton sur Wellington Nord	2
12.	-	Un centre de parkour au-dessus de la bibliothèque	4
13.	-	Skatepark et basketball	3
14.	-	Aménager l'espace public sur Wellington Nord en face de la rue Meadow, mettre un sentier jusqu'à la cathédrale	2
15.	-	Enlever la clôture entre Wellington et Dépôt	3
16.	-	Connexion entre la cathédrale et les chutes pour piétons	1
17.	-	Faire un lien entre Strathcona, la place Nikitotek et le bingo	1
18.	-	Escalier reliant Wellington à plateau Marquette (avec jeu de lumière) prolonger la rue Meadow jusqu'à la rivière en tant que rue piétonne	2
19.	-	Triangle dans la côte du séminaire (entre séminaire, garderie et résidence soleil)	5
20.	-	Mettre des indications pour connecter la piste cyclable qui se termine près du cinéma	2
21.	-	Ouvrir des accès entre des parcs / attraction (des endroits qui n'incitent pas à la consommation)	0

Connectivité

RANG	♥	INTERVENTION	PARCOURS
1.	6	Un réseau cyclable reliant les différents points de la ville	0
2.	2	Aménager un escalier éclairé reliant Wellington Nord au plateau Marquette	2
3.	2	Voie ferrée non utilisée est une bonne opportunité pour un jardin public, une voie piétonne et cyclable	4
4.	1	Se réapproprier les berges et faire un grand parc au confluent des rivières (enlever les vieux garages et refaire le tracé des rues)	1
5.	1	Se réapproprier le bord de la rivière, faire un parc pour marché et le relier à Wellington par une piste cyclable / piétonnière	2
6.	1	Rues partagées à développer	0
7.	1	Overpass (passerelle verte) pour piétons entre estudiantine et Maxi	3
8.	-	Une piste cyclable qui relie Belvédère et Wellington	1
9.	-	Un ascenseur écologique qui fonctionne avec le poids de l'eau (Center for alternative technology - Pays de Galle) reliant la Wellington Nord au plateau Marquette	2
10.	-	Axes vélo (King / Portland)	7
11.	-	Escaliers roulants DANS la ville (comme à Barcelone) sur la King	7
12.	-	Une piste cyclable sur King entre Jacques-Cartier et la rivière Saint-François	7
13.	-	Navette pour permettre de visiter sans stress à partir des stationnements	1
14.	-	Piste cyclable joignant Belvédère et Wellington	4
15.	-	Enlever la clôture entre Wellington et Dépôt	3
16.	-	Connexion entre la cathédrale et les chutes pour piétons	1
17.	-	Faire un lien entre Strathcona, la place Nikitotek et le bingo	1
18.	-	Escalier reliant Wellington à plateau Marquette (avec jeu de lumière) prolonger la rue Meadow jusqu'à la rivière en tant que rue piétonne	2
19.	-	Triangle dans la côte du séminaire (entre séminaire, garderie et résidence soleil)	5
20.	-	Mettre des indications pour connecter la piste cyclable qui se termine près du cinéma	2
21.	-	Ouvrir des accès entre des parcs / attraction (des endroits qui n'incitent pas à la consommation)	0

Palmarès des actions ayant obtenu une mention (ou plus) coup de coeur

TOP 20

RANG	♥	INTERVENTION	PARCOURS
1.	16	PARC RIVERAIN, Grandes-Fourches, Frontenac, valoriser les berges, aménager piste cyclable, dévier la circulation (toilette publique, potager public, jeux d'eau, tables de pique-nique)	2
2.	8	Art urbain / art public / art éphémère / street art (festival amalgam !)	0
3.	7	Entreprises d'insertion sociale et professionnelle / démolir l'ancien Maysen	3
4.	7	***gros dessin des chutes*** Plus de balcons sur la rivière / pont suspendu sur les chutes / on n'a pas peur de la rivière	1
5.	6	Un réseau cyclable reliant les différents points de la ville	0
6.	6	Revitalisation des berges de la rivière St-François / faire disparaître tout le béton des Grandes Fourches	2
7.	6	Pharmacie au centre-ville	0
8.	5	Poubelle support, pharmacie, toilette et embellissement du stationnement	0
9.	5	Des potagers amovibles sur des Grandes-Fourches Sud	3
10.	5	Aménager un jardin urbain dans l'espace situer sur King du côté sud entre Wellington et des Grandes-Fourches	7
11.	5	On veut plus de parc comme celui de la photo, mais mieux entretenu ***parc de la rue Ball et Brooks***	4
12.	4	Centre-ville (=) centre créatif!	0
13.	4	Place Strathcona	2
14.	4	Aménager des ruelles vertes	3
15.	4	Traverse piétonne protégée sur King pour Alexandre, Brooks, Well, Grandes Fourches, etc.	7
16.	4	Parc entre Alexandre et des Fusilliers est sous-utilisé (utiliser l'agora ou l'enlever)	4
17.	4	Lumières encastrées (avec un dessin de la cathédrale)	1
18.	4	Descente de la St-François en canot/kayak avec zone de pause pique-nique	1
19.	4	Jeux d'eau pour les enfants au centre-ville	1
20.	4	Centre-ville mixte où cohabitent les projets commerciaux et sociaux	0
21.	4	SVP, enlevez la fontaine coin Wellington Nord et Frontenac! Très moche! Parce que les fontaines, c'est un art !!	2
22.	3	Emplois pour les jeunes	0
23.	3	Mettre des lofts d'artistes sur Wellington Sud sur le côté ouest	3
24.	3	Une coopérative / résidence (pour artiste) dans la prison	1
25.	3	Terrasse sur les toits / Patinoire entre la rue Frontenac et Webster pendant le carnaval / Marché artisanal, ventre trottoir (1 fois par semaine durant l'été)	1
26.	3	Je rêve de pouvoir subvenir à tous mes besoins au centre-ville et à pied	0
27.	3	Reprendre le design du stationnement derrière Wellington Sud pour l'appliquer sur le stationnement derrière Wellington Nord	3
28.	3	Skatepark coin Aberdeen/Wellington Sud (ancien Shell)	3
29.	3	Emprise du train, piéton, vélo, verdure	4

RANG	♥	INTERVENTION	PARCOURS
30.	3	Aménager un parc dans l'espace situé sur King du côté sud entre Wellington et des Grandes-Fourches	7
31.	3	Une passerelle piétonne pour aller sur l'île des Soeurs, sur laquelle il y aurait des aménagements pour pique-niquer	3
32.	3	Un mur d'eau qui cache l'arrière de la place des moulins face à la Nikitotek => projection nocturne sur ce mur d'eau	1
33.	3	Remplir les stationnements (reverdir/densifier) en intégrant espace vert bâtiment mixte relié à la place de la cité	5
34.	3	Street art (bring the streets alive !) / circus art / interactive ourdour performances	0
35.	3	Un babillard d'idées publiques comme celui-ci disponible 24/24 au centre-ville, kiosque d'information...	0
36.	3	Planter des légumes dans les gros bacs sur Wellington Sud ou se débarrasser des bacs qui sont trop gros et ne donnent pas beaucoup de place pour marcher	3
37.	2	Utiliser les espaces inoccupés pour de la musique, du cirque de rue, etc.	0
38.	2	Contracter des artistes pour des installations lumineuses l'hiver	0
39.	2	Marcher la ville	0
40.	2	Transformer le lieu près d'art focus en un <i>urbain oasis</i> (juice bar, smoothies)	2
41.	2	Je rêve d'un centre-ville milieu de vie, plus vert, sécuritaire (marche, vandalisme, agression) et beau (architecture)	0
42.	2	Avoir un centre-ville piétonnier, vert et festif! Créer des espaces pour les musiciens et chanteurs pour rendre notre centre-ville plus vivant!	0
43.	2	Un centre-ville piétonnier	0
44.	2	Ça coûte pas cher la joie (carrousel) ***dessin avec le commentaire d'un carrousel***	4
45.	2	Immigrant mouvement international	0
46.	2	Jardins en bacs et ferme urbaine	3
47.	2	Ajouter de la verdure, des bancs, des tables à pique-nique pour mettre en valeur la murale (coins Dufferin et Frontenac) ajouter un jeu de dames géant, des jeux pour enfants	1
48.	2	Densifier la population / Plus de familles / De coops et de logements sociaux / de mixité sociale	0
49.	2	Mettre des lofts d'artistes dans le bâtiment voisin à la ruelle de taxi	3
50.	2	Densifier le centre-ville	0
51.	2	Aménager un escalier éclairé reliant Wellington Nord au plateau Marquette	2
52.	2	Voie ferrée non utilisée est une bonne opportunité pour un jardin public, une voie piétonne et cyclable	4
53.	2	Piste cyclable fonctionnelle (travail, école, etc.) plutôt que seulement d'agrément	0
54.	2	Réseau de corridors nature en ville! (Marche, patinoire, écosystème, paysage, silence/relax, sport, transport actif)	0
55.	2	Free public transport / More busses, trains, etc. / frequent departures	0
56.	2	Petite ruelle sur Wellington réservée aux artistes : peintre, dessinateur, aquarelliste, etc. durant l'été (Sherbrooke est sous-alimentée en ART!)	0

RANG	♥	INTERVENTION	PARCOURS
57.	2	Possibilité de louer un canot ou un kayak à Lennoxville et le ramener au centre-ville ou Bromptonville, avec un service de navette	1
58.	2	Belle murale qui donne sur une place déserte	4
59.	2	Jeux d'eau pour enfants	0
60.	2	Ramener l'espace festival sur la Well Sud et bloquer pour marché public	3
61.	2	Valoriser les expertises technologiques développées en région au travers du centre-ville (ex. stations* bionx (vélo), techno. Leed du cégep de Sherbrooke) panneaux solaires MC2	0
62.	2	Axe cyclable fonctionnel rue Belvédère marquette Fusiller et Ball	5
63.	1	Travailleur de rue plus prudent et visible	3
64.	1	Wellington Nord entre Frontenac et Meadow : convertir en rue piétonnière et familiale / Dome géodésique à température contrôlé	2
65.	1	Place publique institutionnelle intersection cathédrale et Marquette avec coop d'artiste	4
66.	1	Améliorer les traverses piétonnes (plus longues, plus visibles et plus nombreuses)	0
67.	1	Allonger les temps de traverse aux passages piétons, ajouter des passages piétonniers (ex. : pour le cinéma)	2
68.	1	Aménagement comestible	0
69.	1	Des subventions pour les entreprises privées pour transformer les espaces gazonnés en espaces de jardins	0
70.	1	Marche, rouler, vivre entouré de beautés, aller de découverte en découverte	0
71.	1	Parklet, jardin urbain, espace vert et santé	3
72.	1	Jeux pour enfants	0
73.	1	Fontaine - qui marche ***avec un dessin de fontaine***	2
74.	1	Bars pour danser	0
75.	1	Food truck ou petit stands à bouffe de rue	0
76.	1	Cinéma de plein air gratuit et familial à la place Nikitotek (maison du cinéma et festival du cinéma)	1
77.	1	Une place de cerf-volant à la place des moulins	2
78.	1	Espace à bureau abordable collaboratif coworking	3
79.	1	Créer des camps urbains pour les enfants et ados dont les familles sont à faible revenu / gratuit si possible	0
80.	1	Un arbre à argent => Création de jobs pour les personnes de la rue => développement durable	0
81.	1	Diversité des commerces au travers des quartiers (riche vs pauvre) pour éviter la polarité commerciale	0
82.	1	Plus de bars pour danser / terrasse qui surplombe la rivière / terrasse sur les toits	0
83.	1	Le long de la rivière Magog, ouverture de café rencontre où les gens peuvent échanger sur quelque sujet que ce soit : livre, film, la consommation, le vrai développement durable	5

RANG	♥	INTERVENTION	PARCOURS
84.	1	Logement étudiant au centre-ville / campus au centre-ville / FLSH au centre-ville	3
85.	1	Il y a deux offres pour habitation, l'une peu cher. Pour amener les citoyens à venir habiter au centre-ville, voir à redévelopper les habitations accessibles à tout le monde, dans un environnement agréable - esthétique - et existe de beaux édifices, avec des cabanes entre eux	0
86.	1	Créer une ville qui est bâtie autour de la participation citoyenne	0
87.	1	Investissement pour améliorer les bâtiments (rendre les niveaux habitables)	3
88.	1	Plus pistes cyclables au centre-ville / Exploiter la Saint-François avec kayak, canot / Place de la Cité plus de verdure / verdure sur la Wellington	2
89.	1	Toits verts et terrasses à travers la ville	0
90.	1	Valoriser les espaces verts pour la vie de quartier, des aménagements de plantes comestibles	0
91.	1	Aménager un parc et des jardins communautaires sur la voie ferrée derrière Wellington Sud et le long de la rivière Saint-François	3
92.	1	Se réapproprier les berges et faire un grand parc au confluent des rivières (enlever les vieux garages et refaire le tracé des rues)	1
93.	1	Se réapproprier le bord de la rivière, faire un parc pour marché et le relier à Wellington par une piste cyclable / piétonnière	2
94.	1	Rues partagées à développer	0
95.	1	Overpass (passerelle verte) pour piétons entre estudiantine et Maxi	3
96.	1	Car free zone in downtown	0
97.	1	Faire des rues piétonnes	3
98.	1	Ajouter des supports à vélo (utiliser le concept de parklet)	0
99.	1	Système de transport gratuit pour monter ou descendre de la côte King	7
100.	1	Revitaliser la place de la cité	4
101.	1	Une ville de murale	0
102.	1	Développement et revitalisation du réseau cyclable = circuit touristique / espaces verts / animation / murales	0
103.	1	Mettre en place des panneaux d'interprétation du patrimoine	0
104.	1	Natures urbaines	0
105.	1	Bel exemple de revitalisation (escalier menant à la gare) À verdir aussi!	3
106.	1	Aménager les espaces au long de la rivière Magog, pour une accessibilité 12 mois par année	5
107.	1	Secteur d'interprétation naturelle	5
108.	1	Aménager une terrasse sur le bord de la rivière Magog (parcours des gorges)	5
109.	1	Rendre place publique plus invitante	0
110.	1	Logement adapté pour les retraités	0